

ENSEMBLE

N° 113 / DÉCEMBRE 2024



la
cgt

**RIEN NE SE FERA
SANS NOUS !**



UFR
filipp
CGT

Bulletin trimestriel de l'Union fédérale des retraités de la Fédération des travailleurs des industries du livre, du papier et de la communication CGT

« FAIRE ATTENTION AUX AUTRES »

Faire attention aux autres, c'est ce que Marie-Claude retient de plus important dans les enjeux actuels du syndicalisme. Elle avance cette idée dans une réunion syndicale tenue la semaine dernière.

Retraitée aujourd'hui, elle raconte l'une de ses premières luttes d'ouvrière du textile. Les conditions de travail, c'était « le bagne », dit-elle. Les ouvrières encaissaient tout, les cadences insupportables, les salaires de misère, les brimades, le mépris. Puis, un jour, la direction refuse à une ouvrière qui vient de perdre son enfant de pouvoir arrêter là sa journée. D'un seul coup, c'est la grève. Les ouvrières s'insurgent contre une décision inhumaine envers l'une d'entre elles, frappée par un malheur terrible.

Vingt-quatre heures auparavant, c'était inimaginable et pourtant elles l'ont fait. Et elles l'ont fait par solidarité. La CGT présente dans l'entreprise joue son rôle : entendre, porter, valoriser les exigences des ouvrières, les aider et gagner sur le sujet quelles ont elles-mêmes choisi, et ainsi contribuer à leur prise de conscience de leur propre force. Dans l'action, les revendications s'élargissent, la CGT y contribue. Marie-Claude termine son récit, la réunion syndicale se poursuit autour de son idée : faire attention aux autres est le maillon le plus important pour faire vivre et développer l'action syndicale et la syndicalisation.

Depuis de très nombreuses années, le nombre de syndiqué(e)s qui quittent la CGT est aussi important que le nombre d'adhésions nouvelles réalisées. Le phénomène touche aussi les autres organisations, au point que l'on peut estimer aujourd'hui que le syndicat le plus nombreux en France est celui des ancien(ne)s syndiqué(e)s.

Toutes les directions syndicales sont, bien sûr, conscientes du problème, mais elles

sont comme démunies face à ce véritable tonneau des Danaïdes. Les nombreuses tâches syndicales quotidiennes, toutes urgentes et importantes, conduisent à délaisser cette part moins visible. Les raisons de ces départs aussi discrets que nombreux sont évidemment multiples : mobilités professionnelles et géographiques, déménagements, changements de vie personnelle et, bien sûr, mal-être dans l'organisation voire désaccords de fond ou personnels avec tel ou telle de ses dirigeant(e)s.

UN LIEN TROP DISTENDU

Parmi toutes ces raisons, une émerge : un lien trop distendu entre syndiqué(e)s. Il ne suffit pas, même si c'est important, de recevoir des informations syndicales par courrier, courriel ou autre pour avoir le sentiment qu'il y a une vraie valeur ajoutée à être syndiqué(e). Celle-ci ne peut résulter que de l'expérience concrète d'une vie syndicale où on peut échanger, donner son avis et entendre celui des autres. Être écouté, participer à la prise des décisions, et à leur mise en oeuvre, c'est le b.a.-ba de l'intégration syndicale. On a aussi besoin de se sentir compter dans l'équipe, d'être quelqu'un que l'on connaît, dont on prend des nouvelles quand on est absent d'une réunion ou d'une initiative...

Or ce n'est pas ce qui domine dans notre vie syndicale quotidienne. Dans l'immensité, la complexité et la dureté des tâches militantes, il y a sans doute besoin de modifier l'ordre des priorités. Se syndiquer doit permettre de se sentir plus fort, plus entouré, et aussi plus libre.

La solidarité entre les syndiqué(e)s s'affirme alors comme une arme essentielle pour combattre les mises en concurrence néolibérales et avancer vers un changement fondamental de société.

Maryse DUMAS

Syndicaliste

SOMMAIRE

**FAIRE ATTENTION
AUX AUTRES** 2
Maryse DUMAS

ÉDITO 3
Daniel MULLER

LA VIE DES SECTIONS 4-5

**VIEILLIR ET RESISTER
APRÈS L'USINE** 6-7

**LA TENTATION DE FAIRE LA PLUIE
ET LE MAUVAIS TEMPS** 8-9

**EXPLOSION SOCIALE OU
EXPLOSION FINANCIÈRE ?** 10-11
Lionel DUQUENNE

LES RELIGIONS (2^e partie) 12-13
Daniel MULLER

**PALESTINE : LA CPI ET LES CRIMES
CONTRE L'HUMANITÉ** 14-15

**LA DROITISATION DU PAYS
EST-ELLE UN MYTHE ?** 16-17

**LIBERTÉ DE LA PRESSE
LVMH VOIT ROUGE** 18-19

**MONDIALISATION :
LES PAYS DU SUD TRAVAILLENT
POUR CEUX DU NORD** 20-21

**AUSTÉRITÉ : LE MOT
QU'IL NE FAUT PAS PRONONCER** .. 22

LES CHIFFRES 23

**BUDGET : LA DETTE PUBLIQUE
EN DIX SUJETS** 24

Rédaction et administration : 263, rue de Paris, 93514 Montreuil Cedex - **Directeur**

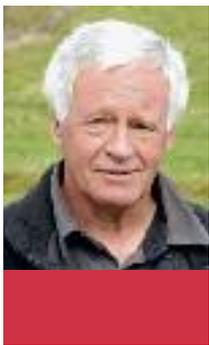
de la Publication : Daniel Muller - **Responsable rédaction et fabrication** : Serge Audonnet

Maquette : Muriel Audonnet - **Comité de rédaction** : Serge Audonnet, Michel Burguière, Lionel Duquenne, Jean-Pierre Ghiotto, Jean Jousseume, Daniel Muller, José Nuevo (correction) -

Couverture : J. Jousseume - M. Audonnet - **Impression Rivet Presse/Édition** : 24, rue Claude-Henri-Gorceix BP 157 - 87022 Limoges Cedex 9 - **CPPAP n°** : 1227 S 07110.

Travail exécuté par des syndiqués à la Filpac-Cgt.





ÉDITO

DANIEL MULLER - SECRÉTAIRE DE L'UFR-FILPAC

2024 ? UNE ANNÉE DE OUF COMME DISENT LES JEUNES

**Cette année 2024 a été riche en événements de toutes sortes, qu'ils soient sportifs, religieux, en conflits meurtriers à travers le monde, en catastrophes naturelles, faits divers
objets.**

Elle a été riche en chaos et crises politiques, sociales, mais également riche en manifestations syndicales et sociétales et de luttes pour défendre notre modèle social, nos conquies, notre pouvoir d'achat, et la liste n'est pas exhaustive.

Cerise sur le gâteau : l'élection de Donald Trump avec toutes ses prises de positions aussi imprévisibles qu'inquiétantes.

Année éprouvante pour bon nombre de nos concitoyens, le chômage, les difficultés à joindre les deux bouts pour les uns, mais florissante en accumulation de richesses pour d'autres.

Pour autant nos pensées se portent déjà sur l'année à venir malgré cette période compliquée. Que sera 2025 ? Un cinquième Premier ministre en 2025 et ce quoi qu'il en coûte ?

Arrêtons-nous au n° 4 de 2024, François Bayrou, qui a été nommé un vendredi 13. Le nombre 13 est un symbole de chance ou malchance, de bonheur ou de malheur, c'est selon les nombreuses traditions culturelles. Une nomination qu'il attend depuis des dizaines d'années, le François. Le maire de Pau a eu du pot en ce vendredi 13.

Bien avant, il faut le reconnaître, il a tout fait pour provoquer cette chance. Retourner sa veste ? Il connaît. N'a-t-il pas, entre autres, parrainé Marine Le Pen pour la présidentielle 2022 ?

Et il commence fort. Ces premières paroles : « Nul ne connaît plus que moi la difficulté de la situation. » Et pour cause. Il a juste oublié sa part de responsabilité en soutenant la politique de Macron depuis le début. Son discours d'intronisation a montré qu'il ne changera pas de cap. Il est d'accord pour changer le bocal mais pas les cornichons.

Son premier fait d'arme, en tant que

Premier ministre, a été de se rendre à la mairie de Pau pour assister à un conseil municipal et annoncer qu'il restera maire de Pau tout en assumant son rôle de Premier ministre. Coût de l'annonce et du voyage : 12 000 € aux frais du contribuable. Quel pied de nez à nos compatriotes Mahorais.

Du pain béni pour les chevaliers du verbe, les toutologues et autres sachants, invités sur tous les médias dominants, qui nous façonnent l'esprit à longueur de journée en créant volontairement la confusion entre ce qui relève de l'idéologie et ce qui relève des causes, profitant, au passage, de la paresse intellectuelle des lecteurs, auditeurs et téléspectateurs dont l'immense majorité ne fait pas l'effort d'essayer de comprendre. Compliqué de ne pas céder à la facilité.

Faire croire que tout va mal, l'insécurité, la faute aux autres, la haine, notamment envers les immigrés, et le tour est joué.

La période que nous vivons est le marqueur d'une politique et d'un système économique à bout de souffle.

La politique de la casse sociale et du service public, les privatisations, les réductions des dépenses de santé, les attaques contre notre pouvoir d'achat ont-ils été bénéfiques pour la population ? Non, et sans compter que le gouvernement veut nous faire payer la dette publique dont il est responsable.

Dans ce contexte, le syndicalisme des actifs et retraités a un rôle à jouer. Soit on s'accommode de cette situation, soit on s'adapte, soit on lutte pour un programme politique qui prenne en compte la satisfaction des besoins de la population. Si non c'est le repli sur soi, l'individualisme, l'égoïsme, l'oubli de la solidarité et ses néfastes conséquences.

Augmenter les salaires, les pensions de retraites, faire reculer le chômage, relocaliser et développer le tissu industriel, se battre pour sauver notre modèle social, nos services publics et faire reculer les inégalités sociales devrait être un objectif majeur.

Les moyens financiers existent encore faut-

il également la volonté politique de les mettre en place. Nos députés et sénateurs ont facilement trouvé les moyens d'augmenter leurs indemnités de 300 € pour les uns et 700 € pour les autres... Affligeant !

Soumettre les revenus financiers à cotisations sociales : 24 milliards de recettes.

Revoir la politique d'exonération de cotisations sociales (84 milliards) est une autre piste d'économie.

Et pourquoi ne pas socialiser les secteurs clés de l'économie pour la satisfaction des besoins essentiels de la population ?

Le syndicalisme retraité a un double rôle : politique et de proximité. Il nous faut porter et accepter le débat dans toute sa diversité, tracer des perspectives, faire comprendre aux retraités que les revendications ne disparaissent pas en quittant l'entreprise mais changent de nature, que déléguer ne suffit pas. Il faut être acteur de l'avenir, de son avenir, continuer de porter cette volonté de militer même si le fil de notre vie est déjà bien déroulé et que vouloir jouir paisiblement de sa retraite est une aspiration légitime. Encore faut-il en avoir les moyens...

La bataille de la prise en compte du renforcement de la Filpac, de l'UFR, de la CGT, la bataille de la continuité syndicale, sont des batailles de terrain pas faciles et pas toujours la priorité des sections syndicales. Mais ces batailles sont indispensables si nous voulons un tant soit peu nous faire entendre et donner du corps à nos revendications et à nos orientations. Changer la vie (Rimbaud); Transformer le monde (Marx). Pourquoi pas les deux à la fois.

PS : En ce 21 décembre 2024 (date de rédaction de cet Édito) toujours pas de gouvernement.

**En attendant, au nom
du secrétariat, du bureau
et du Conseil national de l'UFR
je vous souhaite santé, réussite
et bonheur pour 2025.**

LA VIE DES SECTIONS

LA DORDOGNE ET SES MILITANTS À LA FÊTE DE « VIE NOUVELLE »

Joli succès de la fête de « Vie nouvelle » organisée, le 17 octobre 2024, par l'USR-CGT 24 et LSR 24. Le débat sur le thème de la « Paix » a rempli toutes ses promesses.

Les stands nombreux de nos partenaires ont été bien sollicités et nous en profitons pour remercier tous les 180 participants : Dordogne Palestine, Mouvement de la Paix, Femmes solidaires, AFMD, IHS 24, Cerader, Macif, Comité de défense de la santé et médico-social du Bergeracois, SPF, FAPT-CGT 24, « Vie nouvelle » et LSR notre partenaire. Ainsi que nos généreux donateurs, les bénévoles, les musiciens, le traiteur, les journalistes de RLP (Radios libres en Périgord) et nos amis Charentais ainsi que les sponsors « les caves de Sigoulès ».

Jean-Pierre ALBERT



LE CRA S'EST RÉUNI À FACTURE

Syndicats présents : Facture (3); Tartas (3 + 1 retraité); Condat (3); Bordeaux (2 + 1 retraité); Rottersac (2); Beaulac (2); Dax (3); Mimizan (2). Invités : Carlos Tunon, Patrick Bauret, Daniel Loubère. Absents excusés : Saint-Seurin, Abzac, Pau.

Afin de préparer cette réunion du 26 novembre, le secrétaire général du CRA (Comité régional Aquitaine), Jean-Pierre Martinez avait fait parvenir aux participants un document intitulé « Garder l'espoir ». Les représentants des différents syndicats présents ont ensuite exposé la situation sociale et économique dans leurs entreprises respectives, notamment celles du Papier : emplois, tonnages produits, investissements, endettements, aides de l'État, résultats, mais aussi revendications, salaires,



intérêt au travail, formation professionnelle, syndicalisation et pétition pour l'augmentation des retraites.

En fin de réunion, le secrétaire a proposé d'élargir le CRA (dont la prochaine réunion se tiendra le 3 avril à Bergerac) aux syndicats de Saint-Junien et

d'Angoulême. Pour sa part, le trésorier a invité les délégués du CRA à se mettre à jour de leurs cotisations.

Comme toujours, il faut souligner la qualité de l'accueil de nos camarades de Facture, qui fut exemplaire et convivial.

LES RETRAITÉS MOBILISÉS

À l'appel de la CGT et de leurs sections locales, les retraités se sont mobilisés le 3 décembre en faisant signer des pétitions contre le projet du gouvernement visant à limiter l'indexation des pensions et demander le rattrapage des pertes subies depuis 2017.

Le 12 décembre, ils étaient également dans la rue avec les actifs contre les licenciements et pour un plan national de maintien et de relocalisation de nos industries piloté par l'État et la conditionnalité des aides publiques.



3 DÉCEMBRE
1 - Mulhouse; 2 - Rennes; 3 - Paris
4 - Saint-Malo; 5 - Bordeaux.

12 DÉCEMBRE
6 - Bordeaux.

VIEILLIR ET RÉSISTER APRÈS L'USINE

LES ANCIENS OUVRIERS VIVENT EN ÉTANT SOLIDAIRES

Dans son livre « Jusqu'au bout », le sociologue Nicolas Renahy partage le quotidien d'ouvriers retraités de l'est de la France qui jouent un rôle central dans les luttes sociales et contre l'extrême droite.

Bruno, Christian, Clairette, Christiane et Viviane sont septuagénaires, toutes et tous des « ex-Peugeot » (aujourd'hui Stellantis) de l'usine Sochaux-Montbéliard, dans le Doubs. Retraité(e)s et pour la plupart syndiqué(e)s à la CGT, ces ex-ouvrières et ouvriers du secteur de l'automobile se retrouvent régulièrement lors de manifestations, autour d'un repas ou d'un apéro, ou à l'occasion de la réunion mensuelle de leur section syndicale – la CGT Retraités Peugeot-Sochaux – très active et forte de plus de trois cent cinquante membres.

Le sociologue Nicolas Renahy, directeur de recherche à l'Inrae, l'Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, a passé plusieurs années à leurs côtés, entre 2019 et 2024. Il publie « Jusqu'au bout. Vieillir et résister dans le monde ouvrier » (éditions La Découverte).

Dès l'introduction de votre ouvrage, vous soulignez ceci : « Bien que réputée morte et enterrée, la classe ouvrière bouge encore. » Comment luttent aujourd'hui ces femmes et ces hommes retraités que vous avez longuement suivis ?

Nicolas Renahy : La lutte, c'est déjà de continuer à se voir pour maintenir cet entre-soi essentiel à toute forme de mobilisation. Il faut continuer à se voir car il faut continuer à y croire ! Et à transmettre. Ces retraités observent l'évolution du contexte politique et économique local et national : la fin programmée de l'usine de Sochaux, l'absence d'avenir pour les jeunes, la forme de dépolitisation à gauche et la hausse du Rassemblement national (RN)...

Pour eux, tout ça est insupportable, ce n'est pas possible que toutes les

espérances des années 1970 disparaissent comme ça. Ces retraités, c'est une génération soixante-huitarde – celle du 68 ouvrier. Car il n'y avait pas que des intellectuels et des étudiants à l'époque. Il y a eu des mouvements sociaux énormes dans tout le pays et dans le monde ouvrier.

Par ailleurs, certains sont très au fait de l'actualité, et le groupe a cette fonction de politiser et de tenir au courant tout le monde. Ils peuvent par exemple se mobiliser auprès d'associations locales d'aide aux exilés pour tenter d'empêcher des expulsions.

Dans la lutte contre l'extrême droite, la force du groupe est centrale. Plutôt que de stigmatiser l'électorat du RN, il faut aller « le chercher ». Si on peut difficilement convaincre par un tractage ou du porte-à-porte, par des injonctions ou des condamnations morales, on peut y arriver grâce au groupe. Car un groupe fort, ça attire et ça essaime.

À l'origine, vous vous rendiez dans la région de Montbéliard pour enquêter sur les usages sociaux de la forêt, mais vous racontez avoir été « pris » par cette bande d'ouvrières et ouvriers retraités de Peugeot et en avez fait le sujet de vos travaux. Quel a été le déclic pour que vos recherches prennent cette tournure ?

J'ai été saisi par la diversité de ce groupe de retraités, central dans toutes les mobilisations de la région de Montbéliard. Ils sont omniprésents sur les questions relatives à Stellantis, d'autant plus dans un contexte où il y a de moins en moins d'ouvriers, où les ateliers ferment les uns après les autres et où le syndicat ne va pas très bien.

Ce qui m'a aussi intéressé, c'est d'aller à l'encontre de la pensée technicienne des pouvoirs publics sur la question de la retraite. Une pensée qui considère la retraite comme une seconde vie avec un fort capital social et culturel mais qui oublie la réalité d'une vie en usine ou derrière une caisse. Qui oublie ces hommes et ces femmes qui ont eu des carrières longues

et qui souffrent de troubles musculo-squelettiques. Sans compter les effets durables sur le sommeil du travail posté en usine, avec alternance de jours et de nuits.

TOUT MOUVEMENT DE GRÈVE SOUDE, QU'IL SOIT VICTORIEUX OU PAS.

Une ancienne ouvrière de plus de 70 ans m'a raconté en entretien qu'elle avait encore rêvé de la chaîne la nuit précédente. Ça fait plus de dix ans qu'elle est à la retraite, mais le côté infantilisant et abrutissant de la chaîne la poursuit encore. Pendant la mobilisation contre la réforme des retraites de 2023, j'ai vraiment été saisi par les discours politiques complètement déconnectés de la réalité des hommes et des femmes que j'avais sous les yeux.

Justement, vous étiez avec les ex-Peugeot durant cette année de combat contre la réforme. Qu'en retenir-vous ?

J'ai vu des changements dans l'organisation des manifestations par la CGT. L'un des personnages du livre, Bruno, avait l'habitude d'être en tête du cortège avec un micro pour lancer les chants et les slogans avec un ami de sa génération. En amont du mouvement, Bruno avait commencé à mettre sur les rails un plus jeune, l'un des responsables actuels de la CGT Stellantis. Pendant le mouvement social, j'ai vu cet homme prendre de plus en plus confiance en lui, et une vraie complémentarité s'est nouée avec Bruno.

J'ai aussi rencontré une jeune femme, ouvrière à l'usine, que je sentais un peu déprimée socialement quand je la croisais à l'union locale CGT. Pendant les manifestations, elle raconte avoir vécu des moments incroyables. Elle y a aperçu des ouvrières de son atelier qu'elle ne voyait jamais en manif – ce qui est satisfaisant quand on est déléguée syndicale – et y a recroisé des amis d'enfance... Face à cette

effervescence collective, les plus anciens m'ont dit : « Ça y est, ils ont eu le mouvement social qui leur manquait. » Tout mouvement de grève soude, qu'il soit victorieux ou pas.

Ces retraité(e)s, vous les appelez « la petite bande des 89 » car « leur » mouvement social marquant, c'était en 1989, avec une grève historique que vous détaillez dans le livre.

C'était en septembre et octobre 1989 et elle a débouché sur de nombreux acquis. Cette grève a reçu un soutien énorme, avec notamment une collecte de la CGT dans toute l'Europe. C'est le secrétaire général du syndicat, Henri Krasucki, qui s'était d'ailleurs déplacé dans l'usine occupée pour remettre le chèque.

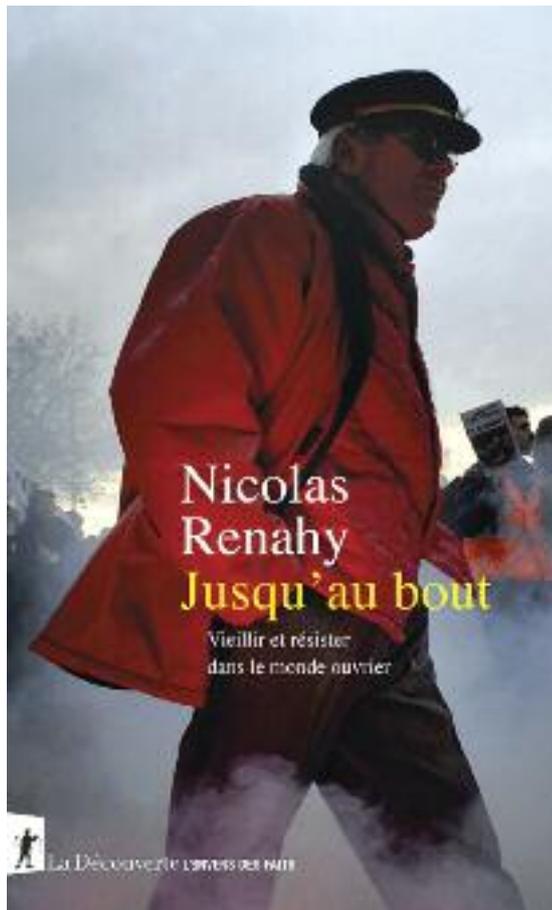
QUAND ON ÉTAIT UNE FEMME DÉLÉGUÉE SYNDICALE, ON S'ATTENDAIT À UN DIVORCE DANS LES ANNÉES SUIVANTES.

Le contexte politique et médiatique a pesé : « Le Canard enchaîné » avait publié les feuilles d'imposition du dirigeant de Peugeot, Jacques Calvet. Les patrons n'ont pas eu d'autre choix que de négocier. C'est aussi une grève improbable, car deux mois plus tard elle aurait été totalement effacée par la chute du mur de Berlin.

Au-delà des effets concrets, primes et augmentation de salaires obtenues, les ouvrières et ouvriers en retiennent une très grande solidarité. Après ces années passées à leurs côtés, vous écrivez d'ailleurs que « lutter en vieillissant, c'est aussi continuer à être solidaires ». Quelle forme prend cette solidarité aujourd'hui ?

Elle est entre eux, par des coups de main et de la bricole, pour réparer la voiture d'un copain en galère financière, par exemple. Mais elle est aussi tournée vers les autres, et c'est un réflexe de vie ! Pour eux, on ne peut pas vivre autrement qu'en étant solidaires. Dans sa cité, Bruno est au courant de la vie sociale des uns et des autres, prenant les vents contraires de la fragmentation de la société. Pendant le confinement, le même Bruno – qui fait partie de la chorale cégétiste – chantait tous les soirs à sa fenêtre et se faisait applaudir.

Vous consacrez un chapitre aux femmes, intitulé : « Les copines : lutter, s'émanciper, vieillir ».



Ça me tenait très à cœur. On connaît les inégalités salariales entre les hommes et les femmes durant leur carrière, mais ces inégalités sont encore plus fortes une fois à la retraite, entre les ouvrières et les ouvriers, quand on compare les niveaux de pension.

Je ne pouvais pas ne pas parler des femmes car, dans le groupe, elles sont majoritaires, mais ce ne sont généralement pas elles qui occupent des fonctions centrales dans les sections. À l'époque où il travaillait à l'usine, Christian [un des protagonistes du livre – ndlr] a eu la volonté de les mettre en responsabilité dans les ateliers, avec toutes les difficultés que ça comportait. Car déjà, en interne, mettre une femme déléguée... c'était enlever un homme. Il y avait aussi des difficultés propres à la vie de ces femmes, jeunes mères de famille dans des modèles conjugaux déséquilibrés en termes domestiques. Quand on était une femme déléguée syndicale, on s'attendait à un divorce dans les années suivantes. La domination, enfin, elle tient au capital culturel.

Et puis ce chapitre, ce sont des rencontres que j'ai pu faire, et notamment avec Lili, une femme incroyable, née dans les années 1930, qui a connu une forme d'émancipation relative dans les années

1960, précédant légèrement celle de la génération suivante. Lili est une femme totalement invisibilisée dans l'espace public. Elle n'a pas de capital culturel et appréhendait beaucoup les entretiens avec moi. D'emblée, en racontant sa vie, elle me dit : « Dans ma famille, on était les cassos de l'époque. » Lili se marie avec un délégué syndical et sort du prolétariat. Elle appartient à toute cette génération pionnière des cités, construites autour des usines. C'est une histoire qui a été beaucoup racontée au masculin, très peu au féminin. À ce tournant de sa vie, Lili accède à des sociabilités féminines au sein des sections du Parti communiste. Elle a quatre enfants, refuse d'en avoir un cinquième et part avorter en Suisse au milieu des années 1970. Tout cela raconte une forme de poigne, une force de vie populaire très peu visible... surtout quand elle est au féminin.

Vous écrivez que les ouvrières et ouvriers retraités ne cessent de faire face à toutes les facettes de la domination. Pouvez-vous détailler ?

La domination, elle est d'abord économique quand on voit les niveaux de pension de retraite différenciés. Elle est aussi sociale, car les politiques publiques en matière de retraite sont pensées par des cadres, qui eux-mêmes ont un capital social fort. Plus on monte dans l'échelle sociale, plus on possède le capital social – avec un réseau social élargi. Cela rejoint la question de la solidarité, évoquée plus haut, comme manière de lutter.

La domination, enfin, elle tient au capital culturel. Et je pense à une anecdote concernant Christian.

Ce retraité écoute France Culture en continu, y compris les chroniques d'Alain Finkielkraut. À son sujet, il me dit un jour : « Avec Claude [la femme de Christian, aujourd'hui décédée – ndlr], il nous faisait rire. » C'est une forme d'écoute oblique car, d'un côté, il s'instruit en écoutant la radio en permanence – et c'est un élément très important pour lui – mais, de l'autre, il s'amuse de certaines émissions, en se disant : « Ah, ils nous font rire ces intellos de droite. Dès qu'ils commencent à parler du peuple, ils n'y connaissent rien, ils n'y comprennent rien. »

Cécile Hautefeuille
(Médiapart)

GÉO-INGÉNIERIE

LA TENTATION DE FAIRE LA PLUIE ET LE MAUVAIS TEMPS ?

On peut être tenté de nier une possible intervention humaine dans les désordres climatiques que l'on voit se multiplier. C'est vouloir ignorer ce qui est très officiellement admis, la géo-ingénierie est une réalité, pas même vraiment nouvelle.

Elle pourrait avoir pris d'énormes proportions, dépassant même les prévisions de ses inventeurs (quoique? Les militaires y consacrent d'énormes budgets, comme ils le font pour l'ensemble des domaines de très haute technologie).

« Les pluies survenues à Dubaï au mois d'avril 2024 ont suscité des interrogations quant à leur possible origine humaine ». Bien que les experts aient écarté cette hypothèse, un reportage de la radio-télévision suisse s'est intéressé à la géo-ingénierie (techniques permettant la modification de la météo). Si l'efficacité de cette pratique fait débat, une chose est certaine : il ne s'agit pas de science-fiction.

En 1958, Edgar P. Jacobs publiait une bande dessinée intitulée « SOS Météores », un nouveau numéro de la désormais célèbre saga Blake et Mortimer. Ce récit imaginait l'être humain capable de manipuler volontairement le climat grâce à des technologies innovantes.

MÉTHODES DÉJÀ UTILISÉES

Aujourd'hui « l'ensemencement » ou « cloud seeding » en anglais n'est plus du tout un secret pour le milieu scientifique. Il s'agit de distiller du iodure d'argent dans les nuages grâce à des avions, des drones ou encore des fusées. L'utilisation de ce procédé chimique permet de créer des cristaux de glace dans les nuages et donc de provoquer des précipitations pluvieuses. Plusieurs pays comme la Chine, les Émirats arabes unis ou même le Pakistan ont actuellement recours à cette technique pour répondre à des besoins d'irrigation ou pour limiter la pollution. Selon le quotidien américain



« New York Post » [11/05/2024], aux États-Unis, onze États fédérés ont des programmes d'ensemencement des nuages. La RTS montre que les ambitions des démiurges contemporains ne s'arrêtent pas là. Si on peut faire la pluie, pourquoi pas le beau temps ?

La Chine s'était félicitée en 2008 d'avoir réussi à éviter les précipitations pendant l'ensemble des jeux Olympiques de Pékin. À présent, un programme d'une ampleur sans précédent est en cours : d'ici 2025, les Chinois croient pouvoir commencer à maîtriser la météo sur des surfaces aussi vastes que celle de l'Inde. Le documentaire met en lumière un manque de consensus scientifique quant à l'intérêt de continuer à développer de tels programmes.

DES CHERCHEURS ENTHOUSIASTES...

Une partie des chercheurs est plutôt enthousiaste et plaide pour un

développement encadré de la géo-ingénierie. Leur but à terme est de remplacer la chimie par la lumière. Ils ont déjà prouvé par exemple que les lasers permettent de guider la foudre et croient aussi pouvoir s'en servir pour créer des nuages. Face aux effets du changement climatique, on aurait tort de se priver de nouveaux outils de contrôle.

Certains pensent pouvoir jouer sur le climat de toute la planète, à l'instar du prix Nobel de chimie Paul Crutzen qui dans les années 2000 proposait de déposer des particules de soufre dans la stratosphère afin qu'elles reflètent le rayonnement solaire. Son idée est d'imiter les effets des éruptions volcaniques. En 1991, le volcan Pinatubo avait craché un immense nuage de soufre recouvrant le globe et provoquant un refroidissement important.

La Terre aurait perdu jusqu'à 1,5 degré pendant cette année.

... D'AUTRES BEAUCOUP MOINS

D'autres ont un regard beaucoup plus prudent sur la fiabilité de ces méthodes, comme le professeur Dominique Bourg, de l'université de Lausanne : « Si vous avez artificiellement réduit un peu la quantité d'énergie solaire qui arrive au sol, puis que vous arrêtez en quelques semaines, il y a un réchauffement massif et violent. [...] Réparer des modifications en en ajoutant d'autres à la première, ça n'est pas réparer ! C'est prétendre parer un dommage par un autre, qu'on ne connaît pas. » M. Bourg poursuit en pointant les problèmes diplomatiques énormes que la géo-ingénierie peut générer. « Si la Chine répand du soufre, ça perturbe la mousson (la saison des pluies) en Inde. Est-ce que l'Inde pourrait accepter cela ? »

Le passé belliqueux de ce genre de

techniques ne fait que renforcer les inquiétudes. Avec l'opération Popeye, pendant la guerre du Vietnam, l'armée nord-américaine avait essayé d'ensemencer des nuages afin d'inonder les routes d'approvisionnement ennemies.

ARME DE GUERRE ?

Un récent article des « Échos » rappelle que l'ONU interdit l'utilisation de la géo-ingénierie à des fins militaires depuis 1978. Pourtant, il affirme que plusieurs généraux nord-américains la conçoivent aujourd'hui comme une arme de dissuasion, à l'image de l'arme nucléaire. En 2019, selon le même article, les États-Unis, l'Arabie Saoudite et le Brésil ont bloqué une proposition de la Suisse visant à récapituler l'ensemble des recherches en lien avec la géo-ingénierie sous l'égide des Nations Unies. Cette

pratique employée dans le cadre d'un conflit comporterait des dégâts suffisamment désastreux pour qu'on veuille les dissimuler ?

Le « New York Post » demeure prudent face au risque de théories du complot en affirmant que les programmes d'intervention sur le climat n'ont pas toujours connu un franc succès et que l'étendue de leur portée réelle est sujette à débat. Le journal n'en choisit pas moins de citer Karen Bradshaw, professeur en droit de l'environnement à l'université d'État de l'Arizona : « Il n'y a pas de doute que cela existe, les gens normaux ne sont simplement pas au courant. Ça ressemble à un film de James Bond, mais c'est très réel [...] Des acteurs privés peuvent modifier unilatéralement le climat et toucher des millions de vies. »

Martin Dousse

EXTRAIT D'UNE NOTE DE SYNTHÈSE DU MINISTÈRE DES ARMÉES

1. Présentation des techniques et risques naturels et humains associés

Cette note s'est concentrée sur les techniques de géo-ingénierie solaire qui affectent significativement les processus atmosphériques et, de ce fait, soulèvent les enjeux sécuritaires les plus importants. Il s'agit de deux techniques à échelle d'intervention locale – l'éclaircissement des nuages marins⁽¹⁾ et l'amincissement des cirrus⁽²⁾ ; une technique à échelle d'intervention planétaire – l'injection d'aérosols dans la stratosphère⁽³⁾ ; et une technique à échelle spatiale : l'installation de miroirs spatiaux⁽⁴⁾. Selon la littérature existante, malgré le grand nombre d'incertitudes qui demeurent, chacune de ces techniques présente des risques qui lui sont spécifiques. Par exemple, des pluies acides pourraient être provoquées par l'injection d'aérosols dans la stratosphère tandis que l'amincissement des cirrus pourrait provoquer un effet paradoxal de réchauffement. Par ailleurs, l'ensemble de ces techniques présentent des risques communs. Elles sont susceptibles d'induire des dérèglements significatifs du système atmosphérique et de l'activité de photosynthèse, avec notamment pour conséquences un dérèglement des précipitations (sécheresses par endroits, pluies diluviennes par d'autres), une chute des rendements agricoles et un affaiblissement des services écosystémiques. Un autre risque commun à l'ensemble de ces techniques est celui du choc terminal : si l'une de ces techniques était déployée en l'absence d'une réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'interruption de cette technique causerait un réchauffement bien trop rapide pour que les systèmes naturels et humains puissent s'y adapter.

2. Géo-ingénierie solaire : un objet politique au potentiel conflictuel

L'analyse de l'état actuel du développement de la géo-ingénierie solaire témoigne d'un intérêt certain de la part des grandes puissances pour cette technologie, et d'une avance nette des États-Unis en matière de financement, de recherche et d'expérimentation. Pour autant, il n'existe pour l'heure aucun cadre de gouvernance multilatéral dédié à la géo-ingénierie solaire. Le déploiement de la géo-ingénierie solaire pourrait être guidé par des intérêts politiques particuliers, plutôt que des objectifs climatiques globaux. Ainsi, la géo-ingénierie solaire peut être appréhendée : 1) comme un outil de préservation d'intérêts économiques ; 2) comme un outil de protection ; 3) comme un outil de négociation sur la scène internationale. Ces technologies pourraient nourrir des tensions entre États. Tout d'abord, le déploiement de la géo-ingénierie solaire pourrait mener à l'attribution d'événements climatiques extrêmes à l'intervention d'un tiers. Ensuite, des tensions pourraient émerger du fait de désaccords entre États sur les effets souhaités, et les modalités d'un déploiement. De tels désaccords pourraient induire un risque d'escalade, et aboutir à des opérations de contre-géo-ingénierie. Enfin, le déploiement de la géo-ingénierie solaire pourrait conduire à une militarisation de la technologie, sinon être mis en œuvre à des fins hostiles.

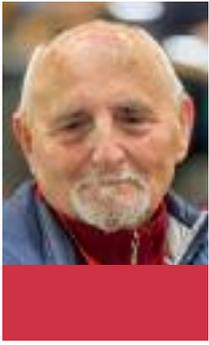
1. L'éclaircissement des nuages marins a pour but d'augmenter la réflectivité et parfois la durée de vie de certains nuages. Il s'agit d'injecter des embruns dans les nuages marins de basse altitude qui jouent un rôle fondamental dans le réfléchissement des rayons solaires vers l'espace.

2. L'amincissement des cirrus consiste à diminuer la quantité de rayonnement terrestre absorbé par ces derniers.

3. Cette méthode consiste en la diffusion par avion ou par ballon de particules réfléchissantes dans la stratosphère afin de créer des conditions de refroidissement similaires à celles qui suivent les événements volcaniques majeurs.

4. Certains projets de géo-ingénierie solaire envisagent de déployer des dispositifs réfléchissants dans l'espace extra-atmosphérique. Dans ce cadre, la stratégie privilégiée serait de placer des miroirs en orbite dans l'espace, qui pourraient réfléchir environ 2 % des rayons solaires.

Novembre 2023



ÉCONOMIE

Lionel DUQUENNE

« EXPLOSION SOCIALE » OU « EXPLOSION FINANCIÈRE » ?

Laquelle commence ? Encore un effort et ce gouvernement aux ordres d'un président monarche va y parvenir. Ce scénario n'est pas utopique, il est bien entendu prévisible au vu de la politique économique actuelle.

Celle-ci consiste à frapper le monde du travail plutôt que le capital : faire payer la CSG à 6,60 % au lieu de 3,30 % auparavant aux non imposables et, dans le même temps, supprimer les 75 % sur ceux qui ont des salaires exorbitants, indécents, ce qui ne permet plus aux citoyens de notre pays de comprendre qu'elle différence existe entre une politique de droite et une politique que l'on dit de gauche, cette politique actuelle favorise ainsi le développement d'une politique fasciste dans notre pays.

Les dirigeants politiques actuels, par manque de courage, par lâcheté ou, pour certains, par volonté politique ne parviennent pas à définir leurs lignes d'économies politiques du changement de société pour lequel ils ont été élus.

Cette volonté de nos gouvernants actuels est due aux liens entretenus avec les agences de notation, la BCE (Banque centrale européenne), les banquiers de la politique européenne et au maintien des bonnes relations européennes avec la politique allemande, qui, au passage, rappelons-le, a perdu la Seconde Guerre mondiale et qui, après la guerre, a vu sa monnaie, le Deutsche Mark, fabriquée aux États-Unis.

Cette politique européenne des États d'aujourd'hui est étroitement liée aux États-Unis. Pour la France, l'entrée dans l'Otan, initiée par Sarkozy et confirmée par Hollande, augure un avenir où nombre d'étoiles sur le drapeau étasunien va croître et où ne subsisteront qu'une seule banque mondiale du Grand Capital, la FED, et un fonds monétaire international dirigeant les États européens.

L'avenir de l'Europe ne sera pas la fin de l'euro au profit du retour aux monnaies nationales mais l'avènement d'une seule

monnaie mondiale des pays riches : le dollar. D'ailleurs, chaque jour la Bourse se félicite de la hausse du CAC 40, ce qui permet la distribution massive de dividendes : entre 50 et plus de 100 milliards d'euros chaque année, qui vont où ? Dans l'investissement pour la croissance, ou vers les milieux financiers, voire les paradis fiscaux ? Question...

L'Euro baisse et se rapproche lentement de la parité avec le dollar. Nous sommes passés en quelques années de 1,45 € à 1,10 € pour 1 dollar. Si cela se poursuit, on va avoir une répercussion sur la hausse des carburants. C'est fait.

Le gouvernement nous dit que, si l'euro baisse, cela facilite les exportations et la croissance, cela veut-il dire que si l'euro est à 1 dollar nous allons faire de la croissance ? Chiche...

UN DÉFICIT 12 FOIS SUPÉRIEUR

D'ailleurs, après le Q.E.5 (« quantitative easing », assouplissement quantitatif), les États-Unis ont fabriqué de la fausse monnaie pour 3 800 milliards de dollars, avec un déficit 12 fois supérieur à celui de la France et qui progresse chaque jour.

La FED, elle, s'interroge un jour sur une remontée des taux au vu des bons résultats de l'économie nord-américaine et, le lendemain, pense au Q.E.6 au vu des mauvais résultats. Nous apprenons qu'une enquête est ouverte sur un éventuel tour de passe-passe en Bourse concernant la valeur officielle des métaux précieux, l'or en particulier serait sous-estimé, attention aux conclusions, elles commencent à monter depuis quelque temps.

L'on commence ainsi à mieux comprendre les réformes en cours, qui permettent le transfert des richesses de ceux qui les produisent encore vers ceux qui les utilisent pour écraser les peuples sous les bombes, favorisant ainsi l'expansion d'un capitalisme mondialisé par une colonisation active de certains pays. Cela s'appelle protéger les peuples du fanatisme...

Pour parvenir à cette grande ambition politique de l'avenir du monde, nos gouvernants sociaux-libéraux d'une partie de l'Europe et de la France considèrent qu'il est possible aux citoyens de notre pays de s'adapter à cette économie capitaliste mondialisée en rapprochant les exploités des exploités. Comme si cette vieille recette du capitalisme, « la collaboration de classes », allait permettre de mettre fin à l'exploitation que subissent depuis des siècles les peuples des différents pays qui composent la planète, avec une violence inouïe dans les pays sous-développés qui conduit à l'extermination de ceux qui n'acceptent pas la colonisation.

Notre président connaît bien les difficultés idéologiques à affronter pour parvenir à des changements fondamentaux de clivage. Il a pour ce faire mis en place un Premier ministre ambitieux qui se voit peut-être déjà président à sa place et qui applique avec force les lois des réformes, ou plutôt les remises en cause des acquis par des plans concoctés en coulisse par une technocratie non élue qui n'a de comptes à rendre qu'à elle-même.

Quant au non-respect de la démocratie électorale de l'Assemblée nationale, les textes de la loi « Macron » votés grâce à l'article 49-3 ne sont certainement pas le témoignage d'un rapprochement entre le salariat et le capital. À qui fera-t-on croire que cette loi va faciliter le retour à l'emploi ? Aux naïfs, très certainement !

Seul un véritable plan public gouvernemental d'investissements industriels permettrait un retour de la croissance pour les salariés de notre pays. Dans le cas contraire, nous sommes tous condamnés à une croissance négative ou variable entre 0,5 % et 1,5 % dans une société de service de petits boulots, amenant progressivement les citoyens à de plus en plus de précarité. Avec en parallèle un démantèlement progressif de toute la protection sociale dont bénéficient le monde du travail et les retraités de notre pays et

d'une partie de l'Europe, facilitant ainsi le passage au tout-privé. Dans l'attente d'une explosion sociale, les élections qui arrivent en seront certainement le témoignage.

Vous me direz, ce n'est pas nouveau ce qui arrive, ou ce qui se dessine. La France est habituée aux déboires liés à la dette souveraine : elle a déjà fait défaut à six reprises et, même si elle n'a pas fait faillite depuis 1797 – date de la banqueroute des « deux tiers », consécutive à l'agonie financière de l'Ancien Régime –, elle n'a pas échappé depuis lors à l'inflation, aux dévaluations, aux programmes d'austérité, aux crises politiques, principales manifestations des crises de dettes publiques.

Même si elle n'a plus fait défaut sur une partie de sa dette extérieure depuis 1934, au cœur de la Grande Crise, elle reste extrêmement sensible aux moindres perturbations planétaires.

Même si, depuis 1995, l'euro la protège en principe de toute dévaluation, de toute crise de ses finances extérieures et des conséquences externes de ses déficits internes, les finances de l'État, celles des systèmes sociaux et des collectivités locales sont de moins en moins maîtrisées ; leur dégradation, qui s'est brutalement accélérée depuis 2008, fait peser des menaces croissantes sur la prospérité des générations futures.

UNE CRISE MAJEURE S'ANNONCE

Certes, si la tendance actuelle n'est pas rapidement inversée, une crise majeure s'annonce : notre pays pourrait se révéler un jour – plus proche que l'on croit – incapable de financer le fonctionnement normal de ses services publics les plus fondamentaux : écoles, hôpitaux, armée, police, ainsi que le paiement des retraites. Il en irait de même pour bien des institutions sociales et des collectivités territoriales, elles aussi surendettées. La décision de nos gouvernants de réduire le nombre des régions n'est qu'un cautère sur une jambe de bois.

Une faillite ou un rééchelonnement de la dette souveraine sont même possibles, ils ne seraient pas que théoriques : ils signifieraient concrètement la ruine plus ou moins complète de nombre de contribuables, salariés, retraités et propriétaires.

Une telle situation de crise paraît à terme inéluctable, à moins de mesures d'économie drastiques ou d'une augmentation massive des impôts et des cotisations sociales des couches sociales qui placent des sommes énormes en Bourse, vivant des profits que cela dégage chaque année, ou

encore d'une inflation importante – choses fort pénibles –, voire d'un miraculeux retour à une croissance élevée, hypothèse heureuse mais bien peu vraisemblable, ou, enfin, une refonte radicale de l'organisation politique de notre pays, laquelle paraît encore moins probable dans une conjoncture électorale qui va redonner de la force à une droite revancharde, avec la complicité du Rassemblement national. La cause essen-

tielle étant que les promesses d'un changement politique vraiment de gauche n'ont pas encore eu lieu, et que la politique libérale actuelle fait le lit à un retour de la droite et de ses alliés du Rassemblement national.

Il ne faut jamais arrêter de se battre, l'avenir des peuples ne tombera pas du ciel, il doit se construire « TOUS ENSEMBLE ».

SANS-ABRIS : HÉCATOMBE RECORD ET POLITIQUES CRIMINELLES

En juillet 2017, le Président nouvellement élu Emmanuel Macron déclarait qu'il ne voulait voir « plus personne dans les rues d'ici à la fin de l'année » et que sa première bataille serait de « loger tout le monde dignement ». Sept ans plus tard, il n'y a jamais eu autant de sans-abris, et jamais autant de morts dans la rue. Le collectif Les Morts de la Rue a recensé 735 personnes sans domicile fixe décédées en France l'an dernier, un triste record. Le collectif, qui mène ce recensement depuis 2012, pointe un « nombre jamais aussi élevé » de décès.

En 2022, il dénombrait 624 personnes mortes dans la rue. Il y en a donc plus de 100 supplémentaires l'année suivante. Le collectif estime que le chiffre réel pourrait être 6 fois supérieur, étant donné les difficultés pour retrouver ces défunts. L'âge moyen de décès des personnes recensées est d'environ 49 ans, soit près de trente ans de moins que la population générale. Ce bilan est d'autant plus scandaleux qu'il ne provoque pas d'électrochoc politique et que le gouvernement continue d'imposer des mesures qui aggravent la précarité, le mal logement et augmentent le nombre de SDF.

On se souvient que, en février 2019, Macron organisait une mise en scène obscène où il suivait une « maraude » d'association pour aller parler à des personnes sans domicile survivant dans des tentes en pleine rue. Le tout photographié par le service presse de l'Élysée.

En 2023, le même Macron a fait passer une loi dite « antisquat », qui a renforcé les sanctions envers les personnes qui occupent des logements vides en les punissant de prison. Elle a aussi permis aux propriétaires de faciliter la résiliation d'un bail et d'expulser des locataires très rapidement, en cas d'un loyer impayé. C'est une fabrique à SDF, une loi qui vise à jeter

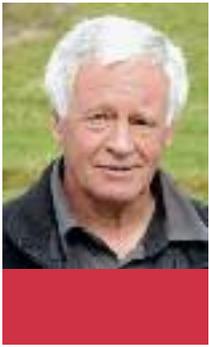
encore plus de monde à la rue. La Fondation Abbé Pierre dénonçait un « véritable engrenage répressif ».

En 2023, la fondation publiait une étude révélant que le nombre de personnes sans domicile fixe a plus que doublé en dix ans. Il est évalué à au moins 330 000 en France. Une augmentation de 130 % depuis 2012, date de la dernière étude de l'Insee sur ce sujet. Au total, 4,15 millions de personnes sont mal logées, estime la Fondation.

Pourtant, en France, il y a plus de trois millions de logements vacants. Et ce nombre ne cesse d'augmenter : il est passé de 1,9 à 3 millions entre 2006 et 2019, soit une hausse considérable de 55 %. Près d'un logement sur dix en France est aujourd'hui vide alors qu'il est de plus en plus dur de se loger dans les grandes villes.

Depuis 2017, seuls les ultra-riches et les grandes entreprises profitent de la politique économique d'Emmanuel Macron. Les cadeaux fiscaux aux privilégiés et aux patrons se comptent en dizaines de milliards d'euros au détriment des comptes publics, et notamment de la santé, de l'accueil et du logement. Le tout dans un pays déjà très favorable aux grandes fortunes au plan fiscal, contrairement à ce qui est répété par les médias. « La France est un paradis fiscal pour les ultra-riches. Ils ne payent quasiment aucun impôt (2 % sur le revenu). Il n'y a plus d'ISF. Le seul impôt qu'ils payent c'est celui sur les sociétés qui a été réduit de 8 % sous Macron », selon l'économiste Gabriel Zucman.

Les choix du gouvernement tuent. Choisir de prendre dans les poches des pauvres pour garnir encore plus celles des riches provoque des morts. C'est un fait établi, documenté, nos dirigeants ont du sang sur les mains.



LES RELIGIONS (2^e partie)

Daniel MULLER - SECRÉTAIRE DE L'UFR

POIDS ET IMPACT SUR LA VIE SOCIÉTALE

▶ **Le judaïsme a été la première religion monothéiste bien avant le christianisme ou l'islamisme. Le Christianisme, fondé en Palestine, l'a été à partir de la tradition juvétique et comme un épanouissement de celle-ci, et ce par un charpentier de Nazareth du nom de Jésus.**

Au fil des siècles le christianisme exercera une double autorité, spirituelle et temporelle.

L'islamisme a vu le jour après que Mahomet, qui naquit vers 570 après notre ère, a eu une révélation : l'ange Gabriel lui annonce qu'Allah l'a choisi comme dernier prophète après Abraham, Moïse et Jésus et qu'il doit prêcher une nouvelle religion : l'islam, la soumission à Allah (Dieu en arabe), seul Dieu qui promet à ses fidèles une vie de félicité au-delà de la mort.

L'antagonisme judaïsme/christianisme, celui du christianisme/islamisme, même si ces trois religions revendiquent le même dieu, va profondément marquer les esprits ainsi que la société dans laquelle nous évoluons.

Les religions, qui définissent le rapport de l'homme avec le sacré, allient dangereusement, selon les concepts éthiques, l'ambition de conquête par les armes des peuples non encore ralliés à l'une ou l'autre croyance.

Cette approche a fait que, malheureusement, les guerres faites au nom des religions ont coûté et coûtent aujourd'hui encore trop de vies humaines.

Y ajouter les écrits, comme l'Ancien et le Nouveau Testament, le Coran, textes qu'il faut respecter à la lettre sinon vous allez direct en enfer si ce n'est, au mieux, au purgatoire pour un certain temps, ainsi que « l'héritage » du péché originel, du père sévère, l'idée de la faute et de la domination masculine est encore d'actualité.

Pas étonnant que l'égalité homme/femme reste un long combat.

Le clergé a de tout temps, tout en prônant la charité et en s'enrichissant, été l'allié de la seigneurie, de la royauté, de la noblesse, de la bourgeoisie, du patronat, bref du pouvoir. D'autant plus que l'instruction était inexistante et que les responsables religieux maîtrisaient et dispensaient l'écrit, l'éducation, l'instruction, la morale, le comportement, et veillaient à une vie conforme aux écrits sacrés.

Des siècles durant trois grandes catégories d'individus composaient la société : ceux qui dirigeaient, ceux qui savaient lire, écrire, parler, ceux qui vivaient de leur travail et dont le savoir se transmettait par la parole et le geste.

Seules les classes supérieures avaient accès à l'instruction, au savoir.

Étendre l'instruction au peuple pouvait se révéler dangereux si ce n'est remettre en cause le pouvoir, la domination de l'Église et des possédants.

Et le danger suprême : la prise de conscience du peuple et sa révolte pour changer fondamentalement la société.

C'est dans ce contexte de manque de liberté, de pression de la bourgeoisie, de volonté d'éradiquer la religion - notamment catholique, qui percevait, entre autres, la dîme - d'instabilité politique et économique qu'éclata la Révolution en 1789.

Ce n'est que le 21 mars 1884, date importante pour le monde des laborieux, que la loi Waldeck-Rousseau a mis fin à la loi Le Chapelier de 1791 qui interdisait les organisations ouvrières, les corporations de métiers, les rassemblements paysans et ouvriers ainsi que le compagnonnage, et a autorisé la création des syndicats professionnels en France.

Le clergé, l'Église catholique, face au développement du syndicalisme de classe, élabora, en 1891, l'encyclique « Rerum Novarum », qui fut la plateforme pour la création du syndicalisme chrétien.

L'objectif de l'encyclique « Rerum Novarum » consistait avant tout à soulager la misère des travailleurs sans pour autant mettre en cause les fondements du régime, du système. Cette encyclique reprenait les principes économiques du christianisme, à savoir, le droit à la propriété privée.

Mais l'objectif était également, au passage, de détourner les travailleurs du socialisme, de la lutte des classes.

COMBIEN DE TEMPS DURE LE PASSÉ ?

On peut se poser la question : Combien de temps dure le passé et avons-nous tiré les leçons du passé ? Y faisons-nous référence ou alors la tendance à oublier domine-t-elle ?

Je pense que, en cette période de crise du système libéral, le regard sur le passé est fondamentalement utile.

Les doctrines économiques du judaïsme, du christianisme et de l'islamisme mettent en avant la richesse, le revenu, acquis normalement par le travail, comme une bénédiction divine mais qui implique des obligations sociétales. Par contre, elles sont très « frileuses » sur la juste répartition des richesses. La volonté divine a bon dos et a ses limites.

Le patronat, dans sa majorité, s'appuie, sans les nommer, sur les religions traditionnelles pour mettre en place des modes de gestion jugés plus moraux, cependant le système économique libéral et sa réalité a vite fait de les rattraper. Là également, ultime recours, la volonté divine pour éviter de rendre des comptes.

A travers les siècles, les tensions sociales ont été omniprésentes et les réponses des possédants, bien qu'ayant évolué sur la forme, restent les mêmes : répression, division, spoliation, blocage des revenus, réduction des loisirs, allongement du temps de travail, remise en cause des conquises au nom de ce qu'ils appellent aujourd'hui la compétitivité ou optimisation des coûts pour le maintien des privilèges.

Tant pis pour la morale, le respect de l'être humain, voire les saintes écritures. Volonté divine et croyance sont de plus en plus mises en avant dans la société capitaliste dite libérale. Que ce soit dans les pays de l'Orient, du Moyen-Orient, en Asie, récemment aux États-Unis, voire en Europe, pour maintenir une domination idéologique et économique d'un État sur un autre, d'un mode de société par rapport à un autre mais très rarement pour le bien des peuples.

Quoi qu'on puisse en penser, les religions gagnent du terrain sur la laïcité.

Le développement actuel des intégrismes religieux, ne serait-ce que par l'aspect vestimentaire et autres signes de prosélytisme liés aux croyances, est inquiétant et oppose les citoyens.

Les écoles confessionnelles s'imposent petit à petit. Les dirigeants religieux, les intégristes religieux ont bien compris que l'éducation est un enjeu majeur, et, malheureusement les actes tragiques qui en découlent sont la preuve de l'impact de leur idéologie néfaste.

Insidieusement ils tentent de modifier les fondamentaux de la société actuelle, et ce dans de nombreux domaines.

La politique de nos gouvernants en ce qui concerne les moyens attribués à l'Éduca-

tion nationale n'est pas faite pour contrer ce problème.

Or éduquer, instruire, ouvrir les esprits à la tolérance, donner les moyens à nos jeunes de comprendre les causes de la situation actuelle, d'avoir des perspectives de bien-être me paraît être incontournable.

Il est essentiel de comprendre que l'immense majorité des gens, quel que soit leur milieu social, filtrent l'information à travers leurs prismes idéologiques mais également religieux.

La majorité des individus restent fidèles à leurs croyances initiales et, même face à des arguments objectifs, des preuves contraires, leurs interlocuteurs sont, la plupart du temps, considérés comme appartenant au camp opposé, si ce n'est classés comme partisans d'une idéologie adverse. Les sachants et autres communicants actuels jouent à merveille avec cet état de fait.

Et pour compliquer la situation, les réseaux dits sociaux sont loin, très loin, de l'honnêteté intellectuelle.

Le racisme religieux ne date pas d'hier et s'est développé de tout temps, sur fond de misère sociale.

Respecter les croyances de chaque individu, dans la société actuelle, est de

plus en plus difficile. Quitte à me répéter, le regard sur le passé est fondamentalement utile ne serait-ce que pour essayer de comprendre l'évolution humaine dans toute sa diversité.

La religion est née de la peur, de la peur de l'inconnu.

En fin de vie, être croyant peut rassurer puisqu'on lui promet un monde meilleur que sur terre.

Toutefois la religion permet-elle à l'homme d'avancer en lui dictant son savoir être ?

La religion peut-elle être progressiste ?

L'écrivain Claude Crébillon au XVIII^e siècle a eu cette phrase : « Un peuple sans religion est un peuple sans obéissance. » Est-ce une réalité ?

Le débat est loin d'être clos.

COURRIER DU LECTEUR

Salut camarades,

Juste un mot au sujet d'un article de Daniel Muller dans « Ensemble » n° 112, pour le remercier d'aborder le sujet des religions. Sujet absolument tabou dans notre société et qui mérite d'être éclairé sous d'autres feux que le « sacré » et né de la peur comme l'écrit notre ami.

C'est pourtant trop souvent que les « croyances » déclenchent, amènent ou se cachent derrière les guerres qui ravagent le monde. Autant aujourd'hui tout un chacun demande des preuves sur tout et chacun s'estime détenir la vérité sur tel ou tel sujet (les « toutologues » ou « ultracrédipariens » surtout depuis le Covid) autant pour les religions, on accepte les dogmes, les histoires les plus invraisemblables écrites des décennies, voire des siècles après qu'elles aient censées avoir eu lieu ! Alors merci de démystifier tout ça.

Juste un mot au sujet du « peuple juif » qui est devenu une forme verbale, alors qu'historiquement il n'en est rien. Certes c'est un sujet épineux puisqu'aujourd'hui, pour bon nombre de journaliste(listes) on est antisémite lorsqu'on est de gauche ; tout comme on est stalinien et qu'on soutien les goulags puisqu'on est de gauche.

Pour en revenir au peuple juif, il y a un ouvrage de référence qui m'a éclairé sur le sujet il y a des années déjà, celui de Shlomo Sand, un israélien professeur émérite à l'université de Tel-Aviv : « Comment le peuple juif fut inventé »...

Et comme dans le texte il est fait allusion au peuple juif face aux Romains, je voulais le faire remarquer à Daniel, voilà.

Salut à tous et merci pour le canard et les articles. Fraternellement.

Philippe Dufour

préresse, typo retraité

70^e anniversaire : 1^{er} novembre 1954

La guerre qui couvait depuis les massacres de la région de Sétif le 8 mai 1945 est lancée par les dirigeants nationalistes. L'objectif c'est l'indépendance de l'Algérie. Depuis 1946, la CGT a évolué sur la question nationale.

À la 5^e Conférence de la CGT d'Algérie qui se tient du 24 au 27 juin 1954, on contaste l'ampleur de l'algérianisation. La CGT d'Algérie devient l'Union générale des syndicats d'Algérie, UGSA.

Depuis le début des années 1950 les luttes prennent un caractère insurrectionnel. Des luttes très dures, violemment réprimées, menées par les travailleurs algériens eux-mêmes (dockers, mineurs, ouvriers agricoles) sous la direction des militants cégétistes avec l'appui et le soutien des syndicats de fonctionnaires. Elles deviennent des grèves politiques contre la répression et pour le soutien aux mouvements de libération tunisien, marocain, égyptien et vietnamien en particulier.

Survient le terrible tremblement de terre d'Orléansville le 9 septembre 1954, faisant des milliers de morts et plus de 300 000 sinistrés. L'UGSA CGT assure la solidarité active.

Mais un nouveau séisme frappe l'Algérie le 1^{er} premier novembre 1954 avec le déclenchement de l'insurrection algérienne dans l'est du pays.

Très vite, le gouvernement Français fait voter, le 3 avril 1955, la loi décrétant l'état d'urgence.

On connaît la suite...

PALESTINE

MANDATS D'ARRÊT DE LA CPI ET CRIMES CONTRE L'HUMANITÉ

▶ **La Cour pénale internationale a émis jeudi 21 novembre des mandats d'arrêt contre le Premier ministre israélien et Yoav Gallant, ainsi que contre le chef de la branche armée du Hamas, Mohammed Deïf. Israël dénonce une décision « antisémite » et évoque « un nouveau Dreyfus ».**

Attendue depuis des mois, la décision constitue un tournant majeur. Les juges de la chambre préliminaire de la CPI auront mis six mois pour statuer sur la requête déposée le 20 mai par le procureur Karim Khan. Un délai inhabituel, qui s'explique par les pressions, manœuvres et requêtes multiples exercées contre la Cour. Ils ont pris leur décision à l'unanimité, ce qui n'est pas rien dans le contexte actuel, et l'ont rendue publique au travers de deux communiqués distincts, l'un consacré aux responsables israéliens, l'autre au leader du Hamas.

La Chambre a émis des mandats d'arrêt contre deux individus, Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant, pour crimes contre l'humanité et crimes de guerre commis au moins à partir du 8 octobre 2023 jusqu'au 20 mai 2024 au moins, jour où l'accusation a déposé les demandes de mandats d'arrêt. Quant à Mohammed Diab Ibrahim al-Masri, communément appelé « Deïf », il fait l'objet d'un mandat d'arrêt « pour des crimes contre l'humanité et des crimes de guerre sur le territoire de l'État d'Israël et de l'État de Palestine à partir du 7 octobre 2023 au moins ».

LA COMPÉTENCE DE LA CPI RÉAFFIRMÉE

Les juges de la CPI ont pris le temps d'étudier le dossier du procureur, mais aussi les différentes requêtes d'Israël, qui venait contester la compétence de la Cour. Ils rejettent ces dernières dans des décisions qui sont rendues publiques et affirment – ou plutôt réaffirment comme en 2021 – la compétence de la CPI sur les territoires en question, la bande de Gaza, la Cisjordanie et Jérusalem-Est.



La chambre préliminaire prend soin de justifier sa décision dans les communiqués, considérant, « dans l'intérêt des victimes et de leurs familles, qu'elles devaient être informées de l'existence des mandats », tout en précisant que les mandats d'arrêt ont été classés secrets et sont conservés sous scellés afin de protéger les témoins et de garantir la conduite des enquêtes.

NETANYAHOU ET GALLANT « COAUTEURS » DES CRIMES COMMIS

Les juges écartent certaines charges du procureur, notamment la plus sensible d'entre elles : l'incrimination d'extermination en tant que crime contre l'humanité, tout en concluant cependant qu'il existe « des motifs raisonnables de croire qu'il a été commis ». Mais ils en retiennent un certain nombre, qui sont accablantes, contre les deux dirigeants israéliens.

Parmi celles-ci : le crime de guerre consistant à faire de la famine une méthode de guerre ; les crimes contre l'humanité consistant en meurtres, persécutions et autres actes inhumains. Netanyahu et Gallant sont poursuivis en tant que coauteurs ainsi qu'en tant que supérieurs hiérarchiques.

« La Chambre a considéré qu'il y a des motifs raisonnables de croire que les deux individus ont intentionnellement et sciemment privé la population civile de Gaza de biens indispensables à sa survie, notamment de nourriture, d'eau, de médicaments et de fournitures médicales, ainsi

que de carburant et d'électricité, du 8 octobre 2023 au 20 mai 2024 au moins », écrivent notamment les juges, qui évoquent des crimes contre l'humanité s'inscrivant « dans le cadre d'une attaque généralisée et systématique contre la population civile de Gaza ».

« Cette conclusion, poursuivent-ils, est fondée sur le rôle de MM. Netanyahu et Gallant dans l'entrave à l'aide humanitaire en violation du droit international humanitaire et sur leur incapacité à faciliter les secours par tous les moyens à leur disposition. La Chambre a constaté que leur comportement a perturbé la capacité des organisations humanitaires à fournir de la nourriture et d'autres biens essentiels à la population dans le besoin à Gaza. Les restrictions susmentionnées, ainsi que les coupures d'électricité et la réduction de l'approvisionnement en carburant, ont également eu de graves répercussions sur la disponibilité de l'eau à Gaza et sur la capacité des hôpitaux à fournir des soins médicaux. »

Les juges citent entre autres actes inhumains relevant de crimes contre l'humanité les entraves des dirigeants israéliens aux fournitures médicales et de médicaments, en particulier d'anesthésiques et d'appareils d'anesthésie : « Les médecins ont été contraints d'opérer des blessés et de procéder à des amputations, y compris sur des enfants, sans anesthésie, et/ou ont été contraints d'utiliser des moyens inadéquats et dangereux pour endormir les patients, causant à ces personnes des douleurs et des souffrances extrêmes », notent-ils.

DES « ACCUSATIONS MENSONGÈRES » SELON ISRAËL

Israël rejette « avec dégoût les actions et accusations absurdes et mensongères » de la CPI. Un communiqué du bureau de Netanyahu dénonce une « décision antisémite » et va jusqu'à faire la comparaison avec le procès Dreyfus.

Pour les autorités israéliennes, la décision

AU NOM DES PALESTINIENS : RAPPELER L'HISTOIRE

Un : oui, le terrorisme est abject et doit être combattu de toutes les façons, qu'il soit un terrorisme individuel, de groupe ou d'Etat.

Deux : oui, l'existence de l'État d'Israël constitue un impératif catégorique.

Trois : oui, la Shoah, dans l'unicité de son crime contre l'humanité, est un fait historique à nul autre comparable.

Quatre : oui, la lutte contre l'antisémitisme demeure un des combats structurants du journal de Jean Jaurès. Cela écrit, ces quatre faits ne doivent ni nous faire taire, ni nous fermer les yeux. N'est-il pas légitime pour les Palestiniens de revendiquer un État comme le firent les futurs Israéliens en 1947 ?

Comment faut-il nommer la destruction systématique de Gaza, l'envahissement progressif de la Cisjordanie et, désormais, au-delà de la frontière libanaise ? Que gagne Israël, dépassant tout cadre de la légitime défense, à se comporter comme un État colonialiste ?

Ces trois faits peuvent-ils être nommés ou bien y réfléchir est-ce déjà être soupçonné d'antisémitisme dans une réduction à l'absurde de toute intelligence critique ?

L'opinion publique est confrontée à la manipulation et à la falsification par l'extrême droite, la droite radicale et nombre de médias, de la réalité au Moyen-Orient et des faits guerriers dans le bassin méditerranéen.

Nous assistons à un travail d'effacement du passé, comme si les racines de l'antisémitisme ne faisaient pas partie de l'ADN d'une extrême droite et d'une droite catholique conservatrice et nationaliste qu'a incarné « la France antijuive » au temps de Drumont à la fin du XIX^e siècle, d'abord, qui a développé ensuite une haine contre « le Juif » dont Léon Blum, Jean Zay, Pierre Mendes France - et tant d'autres - furent victimes avec une violence inouïe.

Ne nous y trompons pas : pour une partie de l'extrême droite, la

Shoah fut « un détail de l'histoire ». Finalement, par un brouillage à front renversé de l'histoire, « l'Arabe » est devenu pire que « le juif ». C'est la guerre d'Algérie qui continue.

Ce que « la France » n'a pas laissé faire à son armée, les Israéliens le font faire par Tsahal. Ce qui semble brouillé ne l'est pas tant que ça, et éclaire les réalités d'une extrême droite, subitement ralliée à la cause de la droite suprémaciste raciste israélienne, et d'une droite oublieuse de la tradition d'équilibre et de respect des droits palestiniens qui, de De Gaulle à Chirac, a su se manifester. La réalité est que, dans l'imaginaire de l'extrême droite, les Israéliens poursuivent une guerre d'Algérie infinie. Depuis 1967, Israël est un pays en guerre contre « les Arabes », sorte d'entité effrayante qui irait de Rabat à Téhéran, sans aucune nuance mais avec une efficacité populiste redoutable.

Israël est né de la guerre et, depuis l'occupation de Jérusalem en 1967, la bascule dans le conflit permanent a été effectuée. Le pays n'a cessé de vivre en guerre, chaque fois plus violente, chaque fois semblant surprendre l'opinion internationale.

Pourtant, avec du recul, l'historien se rend compte que c'est la même guerre, d'occupation et de dérive vers un Grand Israël, qui se poursuit. Depuis 1982, avec les massacres de Sabra et Chatila, puis les intifadas et, aujourd'hui, les massacres de guerre assumés, c'est un pays qui perd son âme, malgré ses dizaines de milliers de démocrates qui n'en peuvent plus de manifester contre Netanyahu et sa coalition d'extrême droite.

Israël, pays né de la volonté des victimes de l'Holocauste, est en passe de devenir un État bourreau d'un peuple de civils en voie d'élimination. Car de la guerre permanente ne naît que la guerre totale. La semaine prochaine il sera question de l'effondrement du rêve israélien et de la dignité des Palestiniens.

Pierre SERNA

Historien, chercheur à l'Institut d'histoire de la révolution française, IHMC.

de la CPI est « comparable à un procès Dreyfus d'aujourd'hui qui se terminera de la même façon ». Yoav Gallant dénonce, quant à lui, un « dangereux précédent contre le droit à se défendre et à mener une guerre morale, et elle encourage le terrorisme meurtrier ».

De son côté, le Hamas a salué « une étape importante vers la justice ». « Elle peut permettre aux victimes d'obtenir réparation mais reste modeste et symbolique si elle n'est pas pleinement soutenue par tous les pays du monde », a déclaré Bassem Naïm, membre du bureau politique du Hamas, dans un communiqué, sans faire mention du mandat d'arrêt contre Mohammed Deïf. L'Autorité palestinienne voit, pour sa part, dans la décision de la CPI un « signe d'espoir et de confiance dans le droit international et ses institutions ».

Sans surprise, la décision de la CPI suscite de vives réactions dans les rangs des alliés d'Israël. « Les États-Unis rejettent catégoriquement la décision de la Cour d'émettre

des mandats d'arrêt contre de hauts responsables israéliens », a réagi un porte-parole du Conseil de sécurité nationale de la Maison-Blanche.

Côté français, le porte-parole du Quai d'Orsay a déclaré que la France serait « en ligne » avec les « principes » de la justice internationale. « Sur ce dossier, comme sur tous les autres, nous soutenons l'action du procureur de la Cour qui agit en toute indépendance », indique encore le ministère des Affaires étrangères, qui ajoute : « La lutte contre l'impunité est notre priorité. Nous avons ratifié le statut de la Cour pénale internationale dès 2000 et nous apportons un soutien continu à l'action de la CPI. »

Onze associations et ONG françaises, dont la Ligue des droits de l'homme, demandent à la France de s'engager à exécuter les mandats d'arrêt délivrés par la CPI et appellent à prendre des sanctions contre des autorités israéliennes. Elles rappellent la déclaration du ministère français des Affaires étrangères du 20 mai dernier, selon

laquelle la France « soutient la Cour pénale internationale, son indépendance, et la lutte contre l'impunité dans toutes les situations ».

DES CONSÉQUENCES TANGIBLES

Si rien ne laisse augurer une issue judiciaire, puisqu'une éventuelle audience de confirmation des charges et, plus tard, un procès, ne peuvent avoir lieu qu'en présence des personnes suspectées, la décision de la CPI n'est pas sans conséquences sur les plans diplomatique, politique mais aussi économique et militaire. Elle marque au fer rouge Benjamin Netanyahu, limite théoriquement ses déplacements – puisque n'importe lequel des 125 États parties (en comptant l'Ukraine au 1 janvier) de la cour serait obligé de l'arrêter sur son territoire –, étant donné qu'il est considéré par la CPI comme « un suspect en fuite, un fugitif ».

Extraits d'un article de Rachida El Azzouzi (Médiapart)

LA DROITISATION DU PAYS EST-ELLE UN « MYTHE » ?



Le politiste Vincent Tiberj conteste l'idée d'une droitisation « par en bas » de la société. Il préfère pointer la responsabilité des élites médiatiques et politiques, sur fond de désaffiliation politique croissante des citoyens. Mais la gauche serait imprudente d'y voir un contre-récit rassurant.

La droitisation du pays est devenue un lieu commun, au point que Nicolas Sarkozy pouvait affirmer avec certitude au Figaro, fin août, que « la France est de droite, sans doute comme elle ne l'a jamais été ». Le diagnostic est pratique, car il appuie le choix d'Emmanuel Macron de ne pas laisser sa chance à la gauche de former un gouvernement, et semble confirmé par l'évolution du paysage électoral depuis la fin du quinquennat Hollande.

Depuis des années, le politiste Vincent Tiberj conteste cette supposée évidence. Avec un certain courage, au vu des seuils électoraux inédits franchis par le Rassemblement national (RN), il persiste avec conviction en publiant « *La Droitisation française. Mythe et réalités* (PUF) ». Le phénomène existerait bien « dans la parole médiatique et dans la vie politique », mais en décalage, voire en contradiction avec les mouvements de la société elle-même, qui ne se réduit ni à ses élites dirigeantes, ni même au corps électoral qui vote.

L'auteur délivre de nombreuses informations et développe une démonstration convaincante à bien des égards, mais dont les angles morts justifient que le débat soit prolongé. Au-delà de ses propres intentions, le risque est que des interprétations excessivement « rassurantes » soient tirées de son travail, qui ne saurait se résumer à l'existence d'un potentiel électoral « à portée de main » pour la gauche. D'ailleurs, le chercheur de Sciences Po Bordeaux prévient : il faut « se préparer à la tempête »...

L'ENJEU DE LA MESURE DE L'OPINION

Le premier chapitre du livre est un mini-traité de bon usage des enquêtes

d'opinion. Vincent Tiberj rappelle à quel point ces dernières sont indispensables, ou en tout cas « la moins mauvaise solution » pour cerner les attitudes qui structurent la population dans son ensemble. Il souligne cependant combien leur qualité est variable, selon la manière dont les questions sont construites et administrées. Autrement dit, des sondages ponctuels administrés à 1 000 personnes avec d'énormes biais ne doivent pas conduire à des jugements hâtifs.

Pour sa part, Tiberj a construit avec soin des « indices longitudinaux de préférences », qui évitent ces biais et agrègent les attitudes des Français dans trois champs : les questions socioéconomiques, les questions culturelles, et la tolérance à l'égard de l'immigration et des minorités religieuses et ethno-raciales.

Observables sur le temps long, en l'occurrence depuis la fin des années 1970, les évolutions de ces trois indicateurs démentent le postulat d'une droitisation générale de la société.

Les opinions favorables à la redistribution ne se situent certes pas à leur niveau maximal enregistré, mais pas à leur plus bas non plus, si bien qu'« il n'y a pas eu de conversion générale au libéralisme économique », note-t-il.

Sur les deux autres terrains, c'est même une « gauchisation » de l'opinion qui s'observe. La hausse du niveau d'instruction et le renouvellement générationnel en ont été des moteurs importants, mais aussi, ce qui est moins souvent évoqué, une « socialisation inversée » par laquelle les enfants font bouger leurs parents et leurs grands-parents.

Comment, dès lors, comprendre le paysage électoral de 2024 ? Soit les instruments de mesure sont défectueux, soit il faut chercher l'explication ailleurs. Vincent Tiberj estime que ces indicateurs « restent particulièrement solides » et qu'« il n'existe pas à sa connaissance de meilleure manière de mesurer les

évolutions d'opinion ».

Les chercheurs les moins convaincus par sa thèse ne les remettent d'ailleurs pas radicalement en cause. Ils pointent plutôt que certaines évolutions de l'opinion sont négligées ou trop diluées dans ces indicateurs agrégés.

Le politiste Luc Rouban, qui s'apprête à publier « *Les Ressorts cachés du vote RN* » (Presses de Sciences Po), maintient que l'opinion se durcit ces dernières années sur le terrain de la répression pénale, avec « une demande de sanctions plus fortes ». La non-reconnaissance au travail et le mépris social seraient, selon lui, une autre « machine à produire du vote lepéniste ».

Enfin, si Luc Rouban admet que l'équilibre budgétaire ne fait pas rêver les foules, il affirme qu'un « libéralisme entrepreneurial », valorisant l'autonomie, atteint « des niveaux très élevés, notamment chez les jeunes ».

Plus largement, on peut faire valoir que l'évanouissement des alternatives au capitalisme, prégnantes dans les imaginaires jusqu'aux années 1970, n'est pas véritablement mesuré dans les enquêtes d'opinion. Or les gauches ont besoin pour mobiliser d'une « construction projective forte », comme le dit Roger Martelli, et d'« éléments d'identification et d'espérance sociale » qui font défaut bien au-delà du cas français.

LES CLÉS D'UN PARADOXE

Vincent Tiberj, en tout cas, offre une palette d'explications au décalage entre l'opinion telle qu'il la mesure dans la société et le résultat des urnes.

Responsables politiques et puissances médiatiques sont notamment pointés comme les agents d'une « droitisation par en haut ».

De fait, toute une série de filtres existent entre l'opinion publique d'un côté et les comportements électoraux de l'autre. Ces derniers dépendent aussi de ce dont on parle et de la manière dont on en parle, dans la mesure où de nombreuses personnes sont ambivalentes – soit que

leurs attentes sont contradictoires, soit qu'elles sont tiraillées entre des dispositions antagonistes dont on ne peut prédire lesquelles prendront le dessus.

Ainsi, le « cadrage » de certains événements va compter (par exemple les émeutes urbaines, selon qu'elles soient mises en lien avec les violences policières et la ségrégation territoriale, ou avec les faillites parentales et le rôle néfaste des écrans). De même, ce qui est mis à l'agenda a son importance (lorsque le débat public se concentre sur l'immigration et l'insécurité, le RN « joue à domicile », parfois aidé en cela par ses supposés adversaires).

À cet égard, explique Vincent Tiberj, l'émergence de médias audiovisuels très droitiers, ainsi que les réseaux sociaux qui réduisent l'exposition à des informations dissonantes, sont de nature à « enclencher une spirale de renforcement idéologique ». « Si la droitisation semble s'être répandue, écrit-il, c'est parce qu'il existe bien une chambre d'écho intellectuel et médiatique et qu'elle rencontre son public suffisamment nombreux, bien que largement minoritaire. »

C'est du côté des manquements de l'offre politique qu'il faudrait chercher les causes de la « non-traduction » en votes des tendances progressistes de la société.

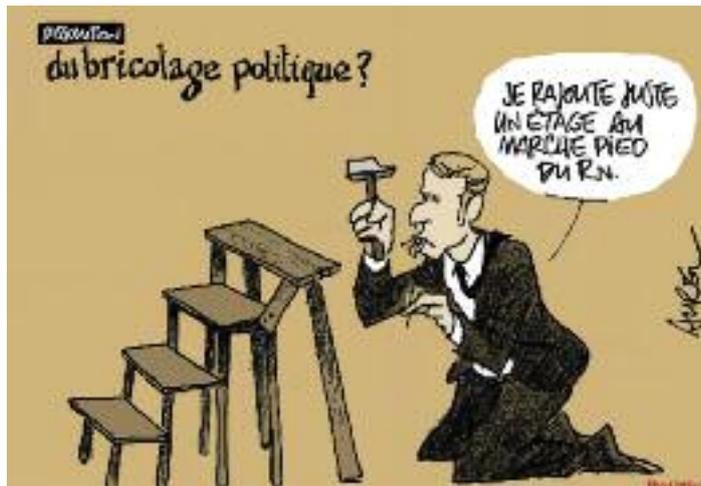
Le politiste insiste, par ailleurs, sur ce qu'il appelle la « grande démission » civique. Celle-ci se traduit par une grève des urnes assumée et par un effondrement des sympathies partisans. Toutes les forces politiques sont concernées par ce désenchantement radical, qui s'accroît dans les nouvelles générations, même si Tiberj souligne que la gauche a particulièrement souffert du quinquennat Hollande.

S'agissant de l'abstention, le chercheur suggère qu'elle frappe en particulier les milieux qui pourraient exprimer ces tendances dans les urnes.

« Culturellement, écrit-il, les générations les plus ouvertes sont aussi celles où domine le vote intermittent. [...] Quant aux valeurs socioéconomiques, c'est manifestement le pôle redistributeur qui pâtit le plus de ces évolutions du vote. »

GARE AUX ILLUSIONS À GAUCHE

Outre les nuances évoquées plus haut sur ce qui est mesuré dans l'opinion publique, on peut conserver quelques



interrogations et nourrir des craintes quant à la réception de ce travail à gauche, comme en témoigne le récent texte triomphaliste de Manuel Bompard, coordinateur national de La France insoumise (LFI), assurant que la clé des futures victoires électorales se trouve dans le « quatrième bloc » abstentionniste.

Si l'on en reste à la séquence électorale 2022-2024, plusieurs scrutins de portée nationale se sont succédé, avec des taux de participation variant entre 47 % et 74 %, sans que le score cumulé des gauches décolle de son étiage autour de 30 % des suffrages exprimés. Même s'il est toujours possible de « faire mieux », jusqu'à quel niveau de participation faut-il monter pour voir s'élargir cette taille électorale ? L'auteur évoque une « divergence » entre citoyens et électeurs, mais on se demande à partir de quand ils seraient amenés à coïncider.

Vincent Tiberj évoque également « un défaut d'incarnation évident » à gauche. Or, même si l'image globale de la gauche a été flétrie depuis l'ère Hollande, cela fait plusieurs années que Jean-Luc Mélenchon s'en veut le champion sur la base d'une rupture avec l'ancien président de la République et que, même à la tête du PS, Olivier Faure a largement répudié son héritage. Si ce n'est pas l'objet du livre, on aurait aimé que cette question soit davantage affrontée, au moins pour que soient dessinés en creux les critères d'une incarnation plus performante.

Les leaders de la gauche changeraient-ils, au demeurant, que des handicaps structurels persisteraient pour leurs remplaçants. C'est le cas du recul du syndicalisme et de l'atomisation du monde professionnel, auxquels l'auteur

consacre pour le coup plusieurs pages. Si des dispositions progressistes existent à l'état latent dans la société, il ne faudrait pas conclure, à gauche, que le bon message électoral suffise à les activer. Sans réseaux d'interconnaissance et figures locales de respectabilité pour le traduire, dans des

espaces sociaux et territoriaux divers, ce message risque de ne pas atteindre assez de cibles.

Plus fondamentalement, on peut se demander si la distinction entre droitisation « par en haut » et « par en bas » est tenable jusqu'au bout. Lorsqu'une portion de l'électorat ne change pas de valeurs mais se met à voter RN, il est difficile d'affirmer qu'elle ne s'est pas droitisée ou qu'elle ne le serait que dans sa décision de vote, qui n'est pas un geste négligeable.

Sans doute que des acteurs « d'en haut » ont contribué à déterminer ce comportement, mais cela était vrai aussi lorsque cette portion votait sagement pour des partis de gouvernement.

Par le passé en effet, les filtres entre l'opinion et les urnes ont pu davantage fonctionner à l'inverse, au détriment de l'extrême droite, alors que la société était bien plus sexiste, homophobe, xénophobe et raciste. On peut se féliciter qu'il en ait été ainsi, mais était-ce davantage normal qu'aujourd'hui ?

Le décalage entre les attitudes mesurées dans la société et le comportement du corps électoral ne doit pas être nécessairement perçu comme une anomalie, mais comme le fruit d'une lutte politique ordinaire, dans laquelle il n'y a pas d'autre choix que d'injecter assez de force et de ruse pour l'emporter.

En somme, l'ouvrage de Vincent Tiberj est précieux pour dé-fataliser les discours paresseux sur l'évidente et inéluctable droitisation du pays.

Mais autant ne pas tomber dans un autre travers, qui consisterait à imaginer une France « de gauche » n'attendant que d'être réveillée pour accéder à l'existence électorale.

Fabien Escalona

LIBERTÉ DE LA PRESSE

LVMH VOIT ROUGE ET INSCRIT MEDIAPART SUR LISTE NOIRE

Dans un courrier adressé à son comité de direction, le patron du groupe de luxe, Bernard Arnault, dresse une liste de médias auxquels ses salariés ont « interdiction absolue de parler ». Cela fait déjà plusieurs mois que la firme ne daigne plus répondre aux demandes d'entretien de Mediapart.

Que pense Bernard Arnault de Mediapart, du « Canard enchaîné » et de « La Lettre » ? Pour le patron de LVMH, ces médias indépendants, vivant sans publicité, sont peuplés de « journalistes peu scrupuleux » qui « se servent de l'attrait du public pour le luxe afin d'attirer de manière racoleuse un nouveau lectorat ». On l'aura compris, le milliardaire ne goûte que très peu nos révélations sur l'envers de son empire du luxe.

Et il tient à le faire savoir à son comité de direction, composé des administrateurs généraux de son groupe, dont ses deux enfants aînés. Dans un courrier daté du 17 janvier, et révélé par « La Lettre », Bernard Arnault dresse une liste noire de médias d'information auxquels les salarié(e)s de LVMH ont « interdiction absolue de parler ».

Décrites comme « des sites dits d'investigation », ou encore comme « des lettres soi-disant confidentielles », ces « publications orientées » sont désormais blacklistées par le numéro un mondial du luxe, elles sont au nombre de sept. Figurent parmi elles Mediapart donc, mais aussi deux titres de l'éditeur indépendant « Indigo Publications », « La Lettre » et « Glitz Paris », ainsi que « Le Canard enchaîné », « Puck », un média en ligne américain, et « Miss Tweed », un site spécialisé dans l'industrie du luxe.

La consigne concerne aussi « l'Informé », média économique critique dont l'un des actionnaires, Xavier Niel - il détient 5% des parts via sa société NJJ Medias - est le compagnon de la fille du même Bernard Arnault.



Enfin, l'interdiction s'étend à « toutes les autres lettres confidentielles ou pages du même type qui existent ou pourraient être créées ».

Bernard Arnault rappelle par ailleurs à son comité de direction, qui a la charge de faire ruisseler cette consigne à ses subordonnés hiérarchiques, que les seuls échanges autorisés avec la presse sont ceux qui empruntent « les circuits de communication que nous avons mis en place dans nos entreprises et qui obéissent à des règles très précises ». Il met en garde ceux qui dérogeraient à cette « recommandation » dans des termes particulièrement menaçants et prévient qu'il se montrera « intraitable ».

Entre la carotte et le bâton, Bernard Arnault a choisi : « Tout manquement (et cela sera inévitablement connu) sera considéré comme une faute grave, avec les conséquences qui y sont attachées. » En clair, toute personne travaillant pour le propriétaire de la maison Louis Vuitton et entretenant « des relations avec des journalistes peu scrupuleux » pour leur confier « des informations ou des commentaires sur la vie du groupe » encourt le licenciement. « En tant que propriétaires de grands médias, nous savons l'importance d'une information fiable et honnête », ose même Bernard Arnault dans son courrier.

On connaissait Vincent Bolloré, maître de « CNews » et du « JDD », muselant ses ancien(ne)s salarié(e)s en leur faisant signer des clauses de non-dénigrement. On découvre Bernard Arnault faisant peser une chape de plomb sur son groupe pour éteindre toute voix dénonçant les mauvaises pratiques de son empire et dissuader ceux qui songeaient à devenir lanceurs d'alerte. Voilà deux patrons décidément fâchés avec la liberté de la presse.

LA RÉALITÉ DERRIÈRE LES STRASS

D'autant que Bernard Arnault pèse très lourd dans le domaine des médias. Son groupe LVMH est omniprésent. Il possède «<Les Échos>», «<Le Parisien>», «<Radio Classique>», le journal «<Investir>» ou, depuis le 1^{er} octobre, «<Paris Match>». Il s'étale de tout son long sur les pages de publicité, exerçant, de fait, une pression financière, y compris sur les journaux qu'il ne possède pas.

Ses égéries portent la parole du groupe - et de son ultralibéralisme - partout, de Rihanna, qui a vendu sa marque de cosmétique à LVMH, à Pharrell Williams, désormais embauché par Louis Vuitton, en passant par les athlètes LVMH qui ont affiché les couleurs du groupe pendant toute la compétition olympique et paralympique. Mais s'il parle partout, le groupe goûte peu qu'on parle de lui. Encore moins pour dire la réalité derrière les strass.

Rappelons, à toutes fins utiles, que c'est le même groupe qui, piqué par l'activisme des trublions du journal picard «<Fakir>», a embauché l'ancien directeur du renseignement intérieur, Bernard Squarcini, pour les « infiltrer » et les torpiller. Ainsi, en 2013, celui qu'on appelle « le Squate » avait mobilisé tous ses réseaux dans la police et le renseignement pour faire capoter l'action d'un petit journal d'Amiens à l'audience fort confidentielle. C'est dire à quel point Bernard n'aime pas que l'on dise du mal de lui.

9 milliardaires possèdent 90% des médias... Et oui, quand on paye l'orchestre, on peut choisir la musique...

Une affaire doublement ratée puisque François Ruffin en tirait le documentaire « Merci Patron ! » qui a durablement entaché l'image du saint patron du luxe, mais aussi parce que cette affaire d'espionnage à la limite de la barbouzerie a fini par être révélée au grand public dans les colonnes de Mediapart, en 2019. À l'époque, déjà, LVMH ne nous avait pas répondu. Bernard Arnault s'était tout autant soustrait aux questions de la police à l'époque, déclarant n'avoir « aucune information à ce sujet », et ce bien que les interceptions d'échanges téléphoniques prouvaient que le milliardaire était à la commande. L'affaire ne passera jamais en procès, la justice se monnayant désormais à l'aide de conventions judiciaires d'intérêt public. En payant une amende de 10 millions d'euros, LVMH s'est évité un procès, une condamnation mais surtout la chronique judiciaire du procès.

RÉPONSES À CÔTÉ

LVMH n'a pas apprécié le documentaire de Ruffin, pas plus que nos nombreux articles, plus récents, sur le groupe. Par exemple, nos informations sur sa prise de Paris. Nous avons consacré, en mai, cinq articles pour documenter comment le groupe avait fait de la ville un énième produit LVMH, avec l'aide de la mairie. Nous avons envoyé une longue liste de questions au groupe mais, malgré plusieurs relances, il ne nous a jamais répondu. La consigne de Bernard Arnault avait déjà été passée.

Et quand, par le passé, le service de presse de LVMH nous répondait encore, il n'apportait que très rarement des réponses précises à nos nombreuses questions. Ainsi, nous avons obtenu des réponses quand nous avons enquêté sur les conditions de travail des auto-entrepreneurs du studio photo Louis Vuitton, des vigiles de la fondation, des vendeuses du grand magasin la Samaritaine, des salarié(e)s noir(e)s de la même enseigne... Mais, très régulièrement, quand les questions ne plaisaient pas – et cela arrivait régulièrement – le service presse répondait à côté.

De plus, quand l'enquête l'agaçait un peu trop, le groupe ne manquait pas de nous le faire savoir. Maintenant que Bernard

Arnault a coupé toute communication, ses échanges cordiaux vont nous manquer. En souvenir du bon temps, nous vous en mettons quelques-uns ici.

LVMH n'a tellement pas apprécié l'enquête que nous avons publiée sur les caméras espions cachées au sous-sol de la Samaritaine qu'il s'est montré insultant avant de répondre.

Dans leur réaction, nos questions deviennent des « assertions prétendument étayées » et des « allégations ». À la fin du courriel, le géant du luxe nous donnait même des conseils d'écriture, nous invitant à « la prudence dans la publication de l'article » et à nous « abstenir de la mention des noms, prénoms ou initiales des personnes que mises en cause ».

Après la publication de l'enquête, la Samaritaine nous a envoyé une autre missive tout aussi sympathique, une mise en demeure de supprimer les vidéos issues des dites caméras, pour, disaient-ils, « protéger les données personnelles des salariés ». Le problème n'est plus l'employeur qui filme ses salarié(e)s, en dehors de tout cadre légal et sans les prévenir, mais le journal qui dévoile l'information.

La réalité de tout ce dossier, c'est que c'est la parution de l'article qu'ils essayaient d'empêcher.

Nous étions habitué(e)s aux échanges cordiaux de ce style avec le magasin, le service presse reprochant régulièrement à l'auteur de l'article (Khedidja

Zerouali) d'avoir été syndiquée à la CGT, tout comme certain(e)s des salarié(e)s avec qui elle échangeait alors. LVMH, en fin espion, avait découvert cette affiliation syndicale dans la déclaration d'intérêts que l'on publie tous sur Mediapart.

Bien loin de la « Sama » et de ses turpitudes, dans les Ardennes, Samira R., jeune créatrice de cosmétiques, se souviendra aussi longtemps du soin que le groupe porte à son image.

Pendant deux ans, l'auto-entrepreneuse avait mené bataille auprès de l'INPI* pour pouvoir utiliser sa marque, l'Instinct Paris. En face, se trouvaient LVMH et son armada d'avocats assurant que la vendeuse de crèmes ferait de l'ombre à la marque Givenchy L'Instinct.

Pendant deux ans, elle s'est épuisée en lettres explorées envoyées à Bernard Arnault et en recours juridiques, pour enfin pouvoir vendre ses crèmes sur les marchés de sa région. Elle défendait une idée originale : l'Instinct est un mot de la langue française et la langue française n'a pas encore été rachetée par Bernard Arnault...

Mais ce n'est qu'à la réception de nos questions, sentant la menace d'un nouvel article, que le groupe de luxe a décidé de répondre à Samira R. Le jour suivant l'envoi de notre courriel, Givenchy s'était montré plus à l'écoute, un accord financier devait être trouvé, ils avaient même retiré leur recours auprès de l'INPI. Et patatras ! l'article a été publié et LVMH a remballé l'offre financière. « J'ai reçu un mail expéditif me rappelant que le recours en nullité avait déjà été annulé et qu'ils considéraient désormais que c'était suffisant, racontait alors l'avocat de Samira R. Il n'était plus question d'accord de quelque nature que ce soit...

La réalité de tout ce dossier, c'est que c'est la parution de l'article qu'ils essayaient d'empêcher. »

Face à ces pressions, la créatrice de cosmétiques, qui était alors au RSA, n'avait pas courbé l'échine et avait donné son accord pour que l'article paraisse malgré tout.

Si une travailleuse précaire peut le faire, défiant LVMH et tout son empire pour participer à l'expression de la vérité, nous ne doutons pas que les cadres du groupe feront de même.

* Institut national de la propriété industrielle

**Yunnes ABZOUZ
et Khedidja ZEROUALI**

MONDIALISATION

LES PAYS DU SUD TRAVAILLENT POUR CEUX DU NORD

Les économies occidentales se sont appropriées en 2021, le fruit de 825 milliards d'heures travaillées dans les pays du Sud. Les travailleurs des pays pauvres accomplissent 90 % du travail qui fait tourner l'économie planétaire, mais ne touchent que 21 % de ses revenus.

La population occidentale bénéficie, même inconsciemment, du labeur des travailleurs du Sud global. Qu'est ce qui permet à tant de monde d'avoir des salaires corrects dans des « bullshit jobs* » improductifs et d'acheter des produits manufacturés à tout petit prix ? La production de richesse dans les pays pauvres grâce à la mondialisation : une sorte de colonialisme économique.

MONDIALISATION : ABOUTISSEMENT DE LA DOCTRINE LIBÉRALE

Le libéralisme économique est une doctrine qui considère que la meilleure façon de satisfaire une population est de laisser faire le marché afin que les richesses soient distribuées au mieux entre ses différents acteurs. « Au mieux », ça ne veut pas dire de façon égalitaire, mais de façon à satisfaire au mieux (ou au moins pire) un maximum de personnes.

La doctrine libérale, théorisée dès le XVIII^e siècle, notamment par Adam Smith puis David Ricardo, vante un monde idéal fait d'entrepreneuriat et où la production non marchande est absente : les communs sont accaparés par des producteurs privés, et l'État taxe à peine de quoi assurer son fonctionnement régalien voire n'existe même pas pour les libertariens les plus radicaux. Ces derniers sont aussi appelés anarcho-capitalistes, mais n'ont en fait rien d'anarchiste et ressemblent à des prédateurs comme Javier Milei, président argentin qui a la sympathie d'Emmanuel Macron.

En supprimant toute intervention sur le

marché, y compris les réglementations ou les droits de douanes, le libéralisme doit aboutir à un phénomène de mondialisation, c'est-à-dire que le monde devient ni plus ni moins qu'un vaste marché. En s'unifiant, le marché mondial permettrait ainsi de gommer les inégalités entre les pays et de tirer le meilleur parti de chaque région du monde. Sauf que, évidemment, ça ne fonctionne pas du tout.

L'ORDRE COLONIAL RESTE INTACT

Voici pourquoi : après la Seconde Guerre mondiale, la décolonisation s'accélère et les États occidentaux lâchent peu à peu la bride aux gouvernements des pays du Sud. Mais l'ordre colonial perdure aujourd'hui encore, les puissances impérialistes gardant le contrôle sur les systèmes politiques et économiques de leurs anciennes colonies. C'est par exemple le cas de la Françafrique, façon de nommer la diplomatie française qui influence fortement les institutions africaines afin de bénéficier du pillage des ressources mis en place lors de la colonisation.

Des entreprises comme Lesieur, Unilever ou la papèterie Bolloré ont ainsi pu prospérer en Afrique et y conservent encore souvent d'importants intérêts. Des archives des compagnies coloniales sont disponibles afin de savoir qui fait aujourd'hui fructifier cet argent sale :

<https://www.entreprises-coloniales.fr>

La colonisation ne peut toutefois se résumer au pillage des ressources : il s'agit aussi d'un ordre moral raciste fondé sur l'esclavagisme. L'individu colonisé n'est pas blanc, et peut donc être exploité de façon déshumanisée. L'esclave n'est qu'une marchandise, un meuble, une propriété de son maître blanc : il est un capital. Il peut donc être déplacé en fonction des choix d'implantation de l'entreprise qui le possède.

Mais avec l'abolition de l'esclavage d'abord, puis la décolonisation, la figure

de l'esclave disparaît. Le non-blanc devient un exploité comme les autres, et ses conditions d'existence ne s'améliorent pas forcément. En témoigne le documentaire de René Vautier, « Afrique 50 », dénonçant une exploitation coloniale raciste pour laquelle « les nègres coûtent moins cher que le mazout ».

C'est que le travail n'est pas une marchandise comme les autres : les humains ne se déplacent pas comme des boîtes de conserve. Il faut exploiter chez elles des populations non-blanches pour en rapatrier le produit, et n'en faire venir chez nous que la quantité suffisante pour des travaux que les populations occidentales refusent de faire. Une quantité suffisante aussi pour faire pression à la baisse sur les salaires, alimenter le chômage afin de s'assurer de la docilité des travailleurs et travailleuses, tout en alimentant la vieille rengaine raciste du RN : « les étrangers viennent voler le travail des Français ». La doctrine libérale affirme pourtant que, pour fonctionner, le marché doit s'assurer de la libre circulation des facteurs de production, donc du travail. C'est l'argument qui justifie l'espace Schengen et le dumping social que mènent les États européens.

Pourtant cette logique s'arrête là où commence Frontex : la mer Méditerranée est un cimetière car nos gouvernants sont plus racistes que libéraux. En réalité, si les droits de douane n'ont cessé de baisser depuis 1945, ce n'est pas pour favoriser une concurrence pure et parfaite mais pour enrichir toujours plus les multinationales et pour que la population occidentale puisse consommer pour pas cher des produits fabriqués dans des pays moins développés.

LE MAUVAIS PARTAGE DE LA VALEUR AJOUTÉE

Chez Adam Smith comme chez David Ricardo, le libéralisme se justifie



par deux principes simples : c'est la recherche d'un profit individuel qui permet au marché de fonctionner de manière optimale ; chaque économie a intérêt à se spécialiser dans des productions où elle est la meilleure (Smith) ou la moins désavantagée (Ricardo). À l'aide d'une démonstration extrêmement simple, on voit vite que la mondialisation semble avantageuse pour tout le monde. Mais...

Cherchant à maximiser leur profit, les entreprises vont segmenter leur production là où elles y ont le plus intérêt. Or les types de productions qui génèrent le plus de valeur ajoutée sont en amont et en aval de la production : il s'agit de la recherche et développement, de la conception de produits, du marketing ou encore de services. Autant de productions qui sont principalement situées dans les pays développés. Ne restent aux pays du Sud que les étapes de production proprement dite, celles qui créent le moins de valeur en tant que telles. Ce phénomène, c'est ce que les économistes appellent la courbe du sourire. Est-il besoin de préciser que le sourire en question appartient aux capitalistes, et non aux travailleurs et travailleuses.

Ce sourire ne cesse de s'élargir, c'est-à-dire que plus la mondialisation de la production se développe, moins la production dans les pays du Sud génère de revenus. Autrement dit : loin de réduire les inégalités entre pays, la spoliation des richesses du Sud par le Nord s'accélère.

C'est ainsi qu'on se retrouve, en France et dans les autres pays occidentaux, avec des « bullshit jobs » qui n'ont aucun sens mais qui paient bien, alors que les ouvriers qui triment dans les mines de coltan en RDC sont exploités pour une misère. Une étude parue dans

la revue «Nature» détaille cet échange totalement déséquilibré entre Nord et Sud global.

Olivier Cyran résume ainsi les conclusions de cette étude : « En 2021, les économies occidentales se sont appropriées le fruit de 825 milliards d'heures travaillées dans les pays du Sud. Les travailleurs des pays pauvres accomplissent 90 % du travail qui fait tourner l'économie planétaire, mais ne touchent que 21 % de ses revenus. »

La mondialisation aboutit ainsi à une prolétarianisation toujours plus importante des pays du Sud. L'économie n'a jamais été décolonisée.

UN CREUSEMENT DES INÉGALITÉS AU SEIN DES PAYS

Pourtant, les économistes libéraux continuent à soutenir que la mondialisation est une bonne chose, et que les inégalités entre pays ne cessent de se réduire. Ça serait vrai si ce phénomène ne correspondait pas à une moyenne, masquant ainsi une autre réalité : la mondialisation accroît les inégalités entre pays.

Certaines personnes, y compris dans les pays les plus pauvres, profitent de la mondialisation. Les pays en développement aussi ont leurs ultra-riches, faisant remonter la moyenne des pays du Sud global. Entre 1980 et 2016, les 1 % les plus riches du monde ont capté 27 % de la croissance mondiale, tandis que les 50 % les plus pauvres, essentiellement situés dans les pays du Sud, n'en ont capté que 12 %. Ce phénomène n'a fait que s'accélérer depuis, notamment avec la crise du Covid, et s'accompagne d'une compression des 90 % de travailleur(euse)s des pays du Nord, qui doivent faire face aux délocalisations et à la concurrence des salaires faibles du Sud.

L'OSTRACISATION DES PAYS QUI REFUSENT LA MONDIALISATION

Bien qu'on parle de mondialisation, le libéralisme économique n'a pas (encore) conquis toute la planète. D'abord parce que certains pays sont considérés comme trop instables politiquement pour y faire du commerce (c'est le cas du Soudan par exemple). Aux crises politiques s'ajoutent les crises économiques, même les maigres bénéfices de la mondialisation n'arrivent pas jusqu'à la population et les élites bradent leurs ressources au plus offrant pour renforcer leur pouvoir

sur la zone. C'est par exemple ce qu'a fait le groupe État Islamique pour s'implanter au Rojava, la région syrienne du Kurdistan, vendant son pétrole aux occidentaux en passant par la Turquie afin de gagner en influence et s'assurer une pérennité. D'autres régions du monde qui refusent le libéralisme vont être exclues de la mondialisation, partiellement ou totalement.

C'est le cas de Cuba, un État ostracisé depuis la révolution qui amena Fidel Castro au pouvoir et qui doit subir un embargo nord-américain dont la force varie en fonction des tensions internationales. Les États-Unis étant au cœur du marché mondial, l'île de Cuba est de fait mise au ban de la mondialisation, et l'État cubain peine à être réellement autosuffisant : c'est le prix du refus du libéralisme.

ET LES CONSÉQUENCES ÉCOLOGIQUES DANS TOUT ÇA ?

La mondialisation, par définition, augmente les échanges entre pays. Mais le transport de marchandises à travers le monde s'accompagne d'une augmentation de la pollution que les économistes libéraux ont tendance à négliger : le coût écologique du libre-échange est souvent élevé, alors même que les mesures environnementales incitent la population à plutôt consommer local.

Au contraire de ces incitations, le libre-échange permet d'exporter la pollution : les activités les plus néfastes pour l'écosystème étant transférées dans les pays du Sud, au niveau de vie plus faible et avec des réglementations moins contraignantes.

L'homogénéisation de la consommation à travers le monde fait ainsi augmenter les émissions de carbone, aggravant la crise climatique.

Mais les infrastructures du Nord sont mieux protégées qu'au Sud. Pire, elles servent de modèle : des pays du Sud investissent dans des modèles de production occidentaux alors que leurs modèles traditionnels pourraient mieux tenir le coup face au dérèglement climatique. Spoliation des ressources, exploitation du travail, domination néocoloniale et exportation au Sud des conséquences négatives : la mondialisation libérale est un cauchemar planétaire.

Il faut que ça cesse.

*Le « bullshit job » est un vocable anglais qui se traduit généralement par « travail inutile » ou « emploi à la con ».



AUSTÉRITÉ

Jean-Luc VALEGEAS - MEMBRE DU BUREAU DE L'UFR

LE MOT QU'IL NE FAUT SURTOUT PAS PRONONCER !

Le « quoi qu'il en coûte », qui se voulait vertueux, mais surtout la méthode de gestion de Michel Barnier, ont mis la France dans un mauvais pas.

À tel point que l'Union européenne, en juin dernier, a exigé que notre pays rétablisse ses comptes sous peine de sanctions. Ce qui, vous vous en doutez, ne va rien arranger. C'est du style : puisque le malade est exsangue il faut lui faire une saignée.

Bien entendu il ne faut pas dire que l'austérité est au menu du jour, même si le commissaire aux affaires économiques, par la voix de M. Paolo Gentiloni Silveri, a concédé que Bruxelles exige des efforts après les dépenses (démessurées ?) dues au Covid. Car pour lui : « Il ne faut pas confondre la prudence dans les dépenses avec l'austérité » (habile rhétorique). Mais il faut trouver 40 milliards nécessaires pour redresser les comptes en 2025.

Le gouvernement français, qui veut rester le bon élève de l'UE, évoque donc « un budget de redressement », « de responsabilité », « de vérité ». En Italie, qui n'a que 13 milliards à trouver,

mais pendant sept ans, on évoque « une trajectoire d'ajustement ». Même nos cousins Québécois ne prononcent pas son nom, malgré le gel des embauches dans plusieurs ministères, et disent : « Ce n'est pas vrai, il n'y a pas d'austérité. »

Le mot qu'il ne faut pas prononcer vient d'être lâché : austérité !

Et oui, la revoilà, elle se déguise, elle prend un masque, un grand manteau, se pare d'autres noms et elle

revient, graduellement, discrètement, insidieusement, presque honteusement. Mais c'est bien elle : l'austérité !

Rappelons-nous de la crise financière de 2008 et des cures infligées à l'Europe du Sud et la cure d'austérité qui a suivi. On se rappelle de ses résultats en Grèce avec l'explosion du chômage, des suicides, de la mortalité infantile, de l'augmentation des cas de tuberculose... On leur a demandé de la patience. Le peuple grec a attendu et tout ça pourquoi ? Pour voir son pays se transformer



Ils savent pourtant outre-Rhin que la politique restrictive mise en place par le chancelier Brüning en 1932 ne fonctionne pas, que l'austérité est « une idée dangereuse ».

L'austérité : « elle cherche dans les poches de ceux qui n'ont pas créé le problème une solution qui ne fonctionne pas » (Mark Blyth dans « L'Austérité, l'histoire d'une idée dangereuse »).

On en arrive à penser que la perspective de se serrer la ceinture pendant une génération pour des résultats plus que douteux manque de charme dans un monde où le dérèglement climatique et les guerres qui se multiplient font peser sur nous des menaces de plus en plus précises.

Les peuples ont cessé de croire au discours dominant et à la fable de « la seule politique possible ». Les dogmes austéritaires ont volé en éclats en 2008.

Que voyons nous aujourd'hui en France ? Nous voyons que les crédits militaires ont augmenté de 40 %, soit

413 milliards d'euros au total d'ici à 2030.

Nous sommes dans une économie de guerre, qui ne dit pas son nom et que le gouvernement veut financer par une guerre économique qui engendrera la paupérisation des classes moyennes, la dégradations des soins de santé, la prévention des maladies et sera dirigée contre les précaires, les retraités, les fonctionnaires, les chômeurs et les usagers des services publics.



en complexe de vacances pour Européens fortunés. Quinze ans plus tard l'austérité règne toujours. Leur PIB est inférieur d'un quart à son niveau d'avant la crise, le salaire annuel moyen aussi, quant à la dette publique, qui était de 103 % du PIB en 2007, elle est aujourd'hui de 160 %.

En Allemagne, l'austérité a tellement asséché les investissements que les trains ne roulent plus correctement, que des ponts s'écroulent faute d'entretien.

LES CHIFFRES

RETRAITES PENSIONS

RÉGIME GÉNÉRAL

Revalorisation au 1^{er} janvier 2024 : **5,3 %**.
- Montant maximum (théorique) : **1 932 €** (montant fixé en fonction du plafond de la Sécurité sociale).
- Minimum contributif : **733,03 €** à partir du 1^{er} janvier 2024. Le montant est majoré si la durée de cotisation est égale ou supérieure à 120 trimestres.
Montant maximum : **876,13 €** à partir du 1^{er} janvier 2024.
- Majorations sans condition de ressources : **10 %** pour 3 enfants au moins.
- Majorations sous conditions :
pour tierce personne : **1 210,90 €**
pour un enfant à charge : **5 %**

RETRAITES COMPLÉMENTAIRES

Agirc-Arrco : Rendement du point : **1,4386 €** au 1^{er} novembre 2024.
Prix d'achat du point : **19,6321 €** au 1^{er} janvier 2024.
Ircantec : Rendement du point **0,54357 €** au 1^{er} janvier 2024. Prix d'achat du point : **5,611 €** pour l'année 2024.

PENSION DE RÉVERSION

Régime général
- Elle est de **54 %** de la pension du conjoint décédé, sous conditions de ressources, soit au 1^{er} janvier 2024 : moins de **24 232 €/an** pour une personne et **38 711,20 €/an** pour un ménage.
- Montant minimum au 1^{er} janvier 2024 : **348 €** pour 60 trimestres validés.
- Montant maximum au 1^{er} janvier 2024 : **1 043,28 €** (54 % du montant maximum de retraite).

Fonction publique

- Elle est égale à **50 %** de la pension du conjoint décédé, sans condition de ressources.

Retraites complémentaires

- Montant : **60 %** de la retraite complémentaire du défunt, sans condition de ressources.
Condition d'âge : 55 ans pour tous, si le décès est survenu à compter du 1^{er} janvier 2019. Avant : 55 ans (Arrco) et 60 ans (Agirc).

Allocation veuvage (au 1^{er} janvier 2024)
- Plafond de ressources : **2 616,8250 €** par trimestre - Montant : **697,82 €**.

Allocation perte d'autonomie (apa)

- Concerne les personnes classées dans les Gir* 1 à 4.
- Montant alloué en 2024 en fonction du Gir et des ressources.

A domicile (aide maximale)

Gir 1 : **1 955,60 €/mois**. Gir 2 : **1 581,44 € par mois**. Gir 3 : **1 143,09 €/mois**. Gir 4 : **762,87 €/mois**.
Participation du bénéficiaire de 0 à 90 % du tarif (ressources supérieures à **877,90 €/mois** et inférieures à **3 233,10 €/mois**).

En établissement

L'aide est égale aux montants des tarifs Gir 1 et 2 ou Gir 3 et 4 suivant le degré de dépendance pour les ressources inférieures à **2 676,09 €/mois** au 1^{er} janvier 2024. Au-dessus, un coefficient réducteur de 0 à 80 % est appliqué.
La personne hébergée doit acquitter un ticket modérateur correspondant au montant du tarif Gir 5 et 6.

* **Groupes iso-ressources**

SÉCURITÉ SOCIALE

RÉGIME GÉNÉRAL

Plafond au 1^{er} janvier 2024 (calcul des cotisations retraites) : **3 864 €**

FORFAITS

- Hospitalier : **20 €/jour**
- Hospitalier psychiatrique : **15 €/jour**
- Par boîte de médicaments : **1 €** à compter du 31 mars 2024 (plafond : **50 €/an**)
- Par acte médical : **2 €** à compter du 31 mars 2024 (plafond : **50 €/an**)
- Par acte médical de + de 120 € : **24 €**

HANDICAP

- Allocation adulte handicapé (AAH).
Maximum au 1^{er} avril 2024 pour une personne : **1 016,05 €**
- Complément AAH attribué avant le 1^{er} décembre 2019 (loi 11/02/2005) : **179,31 €**.
- Plafond de ressources à ne pas dépasser. A partir du 1^{er} octobre 2023, seules les ressources du bénéficiaire sont prises en compte.
Pour une personne : **12 193 €/an**.
Pour un enfant à charge : **+ 6 096 €/an**.

COMPLÉMENTAIRE SANTÉ SOLIDAIRE

À compter du 1^{er} novembre 2019, elle remplace l'aide à la complémentaire santé (ACS) et la couverture universelle maladie complémentaire (CMU-C).

Montant de l'aide

Selon les conditions de ressources, elle ne coûte rien ou de **8 à 30 € par mois** selon l'âge (**25 €** de 60 à 69 ans, **30 €** à partir de 70 ans).

Conditions de ressources au 1^{er} avril 2024

- Pas de participation financière : moins de **10 166 €** pour une personne seule et moins de **15 249 €** pour un couple.
- Avec participation financière : moins de **13 724 €** pour une personne seule et moins de **20 586 €** pour un couple.

DIVERS

Indice de revalorisation des loyers

Troisième trimestre 2024 : **144,51** soit **+ 2,47 %** sur 1 an.

Médecins généralistes conventionnés

- Consultation au cabinet : **26,50 €**.
- A domicile : **36,50 €**.

INFLATION SUR 30 ANS

1994 : 1,6	2009 : 0,1
1995 : 1,8	2010 : 1,5
1996 : 2,0	2011 : 2,1
1997 : 1,2	2012 : 2,0
1998 : 0,6	2013 : 0,9
1999 : 0,5	2014 : 0,5
2000 : 1,7	2015 : 0,0
2001 : 1,6	2016 : 0,2
2002 : 1,9	2017 : 1,0
2003 : 2,1	2018 : 1,8
2004 : 2,1	2019 : 1,1
2005 : 1,7	2020 : 0,5
2006 : 1,7	2021 : 1,6
2007 : 1,5	2022 : 5,2
2008 : 2,8	2023 : 4,9

Total brut (non cumulé) : **48,52 %**
TOTAL CUMULÉ : 61 %

À PROPOS DU BUDGET

LA DETTE PUBLIQUE EN DIX SUJETS

L'Union fédérale des retraité(e)s CGT des Finances se dit convaincue du rôle très important des militantes et des militants dans les débats de politique économique qui agitent notre pays comme le reste du monde sur la question de la dette de la France qui sert de prétexte, au Président de la République et au Premier ministre, pour imposer un budget 2025 de rigueur, un budget récessif.

Ci-dessous, voici les dix sujets mis en débat par nos camarades de l'UFR CGT des Finances à propos de la dette. Un éclairage particulièrement important dans la période actuelle.

Premier sujet : la France serait-elle une exception en matière de dette publique ?

La réponse est non. En pourcentage du PIB, le Japon, les États-Unis et l'Italie ont des dettes publiques bien supérieures. C'est bien la décision de Macron de dissoudre l'Assemblée nationale avec une absence de majorité qui a entraîné la pression des prêteurs, les marchés financiers qui s'interrogent à la fois sur la stabilité politique comme sur la solvabilité du pays pour accroître ses profits. Il faut savoir que les dettes privées sont aussi préoccupantes que les dettes des administrations publiques car celles-ci, en temps de crise, se transforment en dettes publiques en raison des interventions des États, comme ce fut le cas, en 2008, lors de la faillite bancaire de Lehmann Brothers.

Deuxième sujet : la dette, il faut bien la rembourser ?

La dette « court » depuis les années 70. Le problème n'est pas la dette mais les intérêts de la dette, qui deviennent la première dépense de l'État bien avant le budget de l'Éducation nationale. La dette provient d'une absence de recettes par rapport aux dépenses publiques indispensables.

Troisième sujet : il faut faire des économies ?

Les libéraux tentent bien de défendre cette thèse mais où faire des économies quand on observe l'état calamiteux de l'hôpital public, l'insuffisance de professionnels de santé, l'insuffisance de professeurs face aux élèves, l'insuffisance d'agents publics pour lutter contre la fraude fiscale, les importations

frauduleuses etc. ? D'ailleurs, il faut observer la grave crise économique qui secoue l'Allemagne qui, pour des raisons d'orthodoxie budgétaire, a sacrifié ses investissements publics.

Quatrième sujet : c'est la faute des critères de Maastricht ?

Si la CGT a constamment dénoncé les critères de convergence qu'il faudrait revoir d'urgence en réformant les traités, il ne faudrait pas exonérer la stratégie du capital sur les différents États. On a vu comment, avec l'aide de la troïka (FMI – BCE – Banque mondiale), le capital a mis à genou la Grèce.

Cinquième sujet : la dette publique met l'État dans les mains des banques ?

C'est faux ! Les marchés financiers sont pires que les banques. Les banques ne détiennent qu'une faible part de la dette française, a contrario des marchés de capitaux qui achètent des emprunts d'État qui sont des titres négociables sur les marchés de capitaux mondialisés.

Sixième sujet : il faut revoir la loi Giscard qui interdit à la Banque de France de prêter à l'État ?

Cette affirmation qui circule très largement dans des milieux syndicaux et des milieux de gauche est fautive ! Ce n'est qu'en 1994, avec la transposition en droit du traité de Maastricht (art. 104 devenu art. 123), que toute forme de financement par la BCE et les BCN a été interdite. Mais la BCE peut prêter à des établissements publics comme la Caisse des dépôts, à la BPI France ou à la BEI (Banque européenne d'investissement), dont le capital appartient aux États de l'Union européenne et qui finance de nombreuses collectivités territoriales à des taux plus favorables.

Septième sujet : la dette publique est un fardeau pour les générations futures ?

Cet argument est totalement faux car les investissements d'aujourd'hui profiteront aux générations futures avec des établissements scolaires et universitaires de qualité, des infrastructures permettant des mobilités à faible impact carbone, du fret ferroviaire plutôt que des camions sur les routes, un système de santé et de recherche efficace, etc.

Huitième sujet : la dette est un problème alors supprimons la dette ?

L'absence de dette publique ne met pas un pays à l'abri des pressions des marchés financiers et, hélas, l'état du monde aujourd'hui et en France en particulier ne laisse pas espérer un climat révolutionnaire qui mettrait les marchés de capitaux à genou. Au contraire, il faut mener et gagner la bataille idéologique contre le capital en obligeant les banques centrales à racheter les titres de dettes publiques (ce qu'elles font un peu au second marché) et les convertir en titres non remboursables à taux zéro. Il faut aussi obliger la BCE et les BCN à financer des besoins existants comme les services publics, les infrastructures et la transition écologique.

Neuvième sujet : pour un État efficace, faisons des économies et supprimons des emplois publics pour investir ?

On voit comment les libéraux ont du mal à montrer là où des réductions d'effectifs sont possibles. Quant aux privatisations de services publics, on voit bien partout quelles en sont les conséquences pour les usagers. Un exemple révélateur : la privatisation du fret, que poursuit la SNCF et qui suscite la lutte des cheminots, a conduit à l'effondrement du fret en France et aucune société privée de fret n'a acquis un modèle économique.

Dixième sujet : la dette publique c'est celle de la France ?

Cette affirmation est totalement fautive car la dette publique concerne l'État mais aussi les collectivités territoriales qui empruntent, hélas, sur les marchés financiers mais de façon limitée sous la pression des élus. À noter que cette dette publique est inférieure à 5 % de la dette totale et la stigmatisation sur ces collectivités, les baisses très importantes de dotations financières les conduiront soit à diminuer l'investissement, soit tailler dans les politiques sociales. La dette privée est bien supérieure à la dette publique, en France comme dans de nombreux pays.

En conclusion : menons un grand débat pour dénoncer la pression du capital, dénoncer les idées fausses mais surtout porter les propositions novatrices en matière de politique monétaire, de réforme de justice fiscale et d'outils de financements nouveaux à travers le pôle financier public.